

LA CLEF DU CABINET

DES PRINCES

DE L'EUROPE,

Ou Recueil Historique & Politique sur
les Matieres du tems.

F E V R I E R 1728.



A LUXEMBOURG ;

Chez ANDRE' CHEVALIER , Imprimeur
de Sa Majesté Imperiale & Catholi-
que , & Marchand Libraire.

M. DCC. XXVIII.

*Aves Privilège de Sa Sacrée Majesté Imperiale
& Catholique , & Approbation du
Commissaire Examineur.*

AVIS AU PUBLIC.

CE Journal continuera de paroître régulièrement au commencement de chaque mois ; les Sçavans & les curieux sont invitez de vouloir bien communiquer leurs ouvrages, tant de Litterature que de Politique, & autres piéces qui pourront interesser & être agréables au Public ; on n'aura qu'à adresser les Paquets (francs de port) au Sieur André Chevalier , Imprimeur de Sa Maj. Imp. & Cath. & Marchand Libraire à Luxembourg, chez qui ledit Journal s'est toujours imprimé, & où il s'imprime encore actuellement depuis son origine : on en trouve chez lui le fond qui a commencé en Juillet 1704. de même que le Supplément en 2. Volumes, qui remonte jusqu'à la Paix de Risvick. Ceux qui voudront en faire des corps complets & avoir des mois separez, peuvent s'adresser à lui comme à la source ; il leur en fera prix raisonnable.

L'on trouve aussi chez ledit Chevalier un grand assortiment de Livres, tant de ses impressions, que de tous Pais : de même que les Memoires des Sciences & des Arts de Trevoux, tant corps complets que mois separez, & differens Journaux Litteraires, Historiques & Politiques, comme Republicques des Lettres, Histoire des ouvrages des Sçavans, Histoire critique de la Republique des Lettres, l'Europe savante, &c.

LA CLEF DU CABINET

DES

PRINCES DE L'EUROPE ;

Ou Recueil Historique & Politique sur
les Matieres du tems.

Fevrier 1728.

ARTICLE I.

*Contenant la vie & les aventures du Prince
de Menzikoff.*

I. **L**E Poste éminent qu'occupoit le Prince de Menzikoff à la Cour de *Russie*, & sa chute rapide, (*Voyez les Journaux précédens*), n'ont rien de fort surprenant : ce sont des jeux de la fortune, & le traitement ordinaire qu'elle fait à ses favoris ; tantôt haut, & tantôt bas. Mais la route qu'il a tenuë pour parvenir à un si haut point de grandeur & de puissance, sa vie & ses aventures ont quelque chose de trop singulier, pour le laisser ignorer : on traiteroit de roman & de fabuleux ce que nous en allons dire, si cela ne s'étoit passé de nos jours, & presque sous nos yeux. Ceci est tiré des *Memoires très-curieux d'un Ministre étranger, contenant l'état présent de l'Empire Russien* ; précédés de deux *Lettres, qui contiennent le caractère du feu Czar & de ses Ministres*, & en particulier *la vie & le caractère du Prince de Menzikoff*. On les trouve à *La Haye* chez Van Duren, & à *Utrecht* chez le Sr. de Li-miers, Auteur de la Gazette.

LE Prince de Menzikoff est d'une naissance aussi basse que sa fortune étoit élevée. Ses parens l'ayant destiné au métier de Pâtissier , il alloit pendant son apprentissage vendre des petits pâtés dans les ruës de *Moscow*. Quelques chansons dont il regalloit le peuple , qu'il faut leurrer par des bagatelles , lui faisoient assez bien debiter sa marchandise. C'étoit là tout son talent. Une infinité d'hommes meurent tous les jours sans être connus , & sans se connoître eux-mêmes ; à qui il n'a manqué qu'un certain hazard pour être de grands hommes. Le Prince de Menzikoff a été plus heureux.

Un jour qu'il crioit ses petits pâtés à l'ordinaire , dans les ruës de *Moscow* , il passa près du Palais du feu Czar. Ce Prince qui se trouva à portée de l'entendre , s'amusa à écouter ses chansons , & comme d'ailleurs il aimoit assez la pâtisserie , il ordonna qu'on le fît venir. L'apprentif pâtissier obéit , & entra hardiment avec son clayon jusques dans le Cabinet de S. M. Czarienne. Ce Prince lui demanda s'il vouloit lui vendre ses petits pâtés avec son clayon , & combien il en vouloit. Ce jeune garçon répondit , sans se démonter , qu'il avoit pouvoir de vendre ses petits pâtés , mais que quant au clayon , il falloit qu'il en demandât la permission à son Maître ; que cependant comme tout étoit à S. M. , Elle n'avoit qu'à ordonner. Cette repartie plut fort à ce Prince , qui commanda sur le champ à son premier Ministre de le prendre auprès de lui , ajoutant qu'il vouloit lui faire sa fortune.

Ce jeune pâtissier reçut d'abord son argent , qu'il porta à son Maître , & étant entré le même jour au service du premier Ministre , il commença par porter son sac au Conseil. S. M. qui eut souvent occasion de le voir , & qui s'amusoit à lui
parler

parler, fut si contente de son esprit, qu'Elle jugea à propos de l'aprocher de sa Personne, & Elle le fit son Valet de Chambre. Il eut dès lors l'honneur de coucher dans la Chambre de ce Prince, & dans la suite il gagna tellement les bonnes grâces, que S. M. ne lui refusoit jamais ce qu'il demandoit; & que lorsqu'on vouloit obtenir quelque chose, c'étoit à lui qu'il falloit s'adresser. Il se chargeoit volontiers de ces sortes de commissions, & il les faisoit avec d'autant plus de hardiesse, qu'il ne demandoit jamais rien pour lui-même. Le Czar ne laissa pas de le combler de ses bienfaits.

Dans ces entrefaites, les principaux Seigneurs de la Cour resolurent de se défaire de S. M. Cz. Le Prince d'Amilka étoit le Chef de ce complot, qui toucha de si près au point de son exécution, que le jour que le Czar para le coup, il devoit être égorgé dans son lit la nuit suivante. Comme il étoit très-difficile d'entrer dans la Chambre de S. M., sans y avoir des intelligences, le Prince d'Amilka se détermina à engager Menzikoff dans la conspiration, par des espérances capables de le flater. Il commença donc à faire à Menzikoff des caresses qui redoublèrent tous les jours. Celui-ci qui ne comprit point le motif de cet empressement, crut devoir menager un commerce qui l'honoroit, & il rendit ses devoirs au Prince dans sa maison, avec beaucoup d'assiduité. La Princesse d'Amilka, par ordre de son Pere, lui faisoit toutes sortes d'amitiés.

C'en étoit trop dans une personne parfaitement belle, pour ne point toucher Menzikoff: il en devint éperduëment amoureux. Le Prince d'Amilka instruit par sa fille du progrès que ses charmes avoient fait sur son cœur, lui ordonna de mena-

ger sa conquête, & lui fit entendre que Menzikoff étant dans une situation à pouvoir prétendre aux plus grandes Princeses, il n'étoit point indigne d'elle. Cette declaration, & le merite de son Amant la disposerent favorablement pour lui. Les feintes carelles de la Princesse devinrent insensiblement naturelles; & Menzikoff ayant secondé son penchant par ses soins, ils se communiquerent leurs sentimens, & lierent ensemble un commerce de cœur si étroit, qu'ils ne pouvoient plus vivre l'un sans l'autre.

Dés que le Prince d'Amilka, qui les observoit de près, en eut assez vû, pour ne plus douter de leur parfaite intelligence, il crut qu'il étoit tems de reveler à Menzikoff le secret de la conjuration. Il le fit, & accompagna cette confiance de beaucoup d'amitié, d'offres de services, & sur tout de l'esperance de posséder un jour la Princesse sa fille, s'il vouloit le seconder dans son entreprise. Cette proposition jetta Menzikoff dans un étonnement qu'il est aisé de s'imaginer. Le Prince, quoiqu'aussi interdit que lui-même, ne voulut pas lui donner le tems de se reconnoître, & insista vivement sur la recompense qui l'attendoit. Cependant Menzikoff demanda 24. heures pour se déterminer. Mais le Prince d'Amilka, qui sentoit de quelle importance il étoit de s'assurer de lui, avant que de le laisser sortir de sa maison, ordonna à sa fille de mettre tout en œuvre pour le gagner entierement. Ses charmes ne furent que trop puissans; ce malheureux Amant entra dans la conspiration, & promit d'introduire les assassins dans la chambre de S. M. lorsqu'Elle seroit au lit.

Dés que Menzikoff eut quitté une maison, où il n'étoit pas maître de lui-même, il reconnut toute la noirceur du crime qu'on exigeoit de lui,

& resolut de rompre les engagements. Cependant, pour prévenir les soupçons du Prince d'Amilka, il lui témoigna une ardeur extrême pour cet horrible complot, & le pria de lui en découvrir les complices. Ce Prince lui promit de le satisfaire là-dessus en tems & lieu.

Quelques jours se passerent jusqu'à ce que tout fut en état d'être exécuté. Cependant lorsque Menzikoff étoit seul, ou auprès du Czar, il étoit enseveli dans une profonde rêverie. S. M. s'en aperçut, & lui en demanda la raison. Qu'as-tu, lui dit ce Prince, n'est-tu pas content de ta fortune? demande tout ce que tu voudras, & ne crains point que je te refuse. Cette bonté extraordinaire le fit frémir. Le Czar remarqua son alteration, & le pressa de s'expliquer. Le peril que couroit la Princesse, le combattoit furieusement; mais enfin la reconnoissance l'ayant emporté sur son amour, il se jeta aux pieds du Prince, & lui découvrit la conspiration.

S. M. Cz. fut d'abord saisie de frayeur, mais reprenant aussi-tôt ses esprits, Elle ordonna à Menzikoff de se lever, & lui dit, que s'il pouvoit lui faire entendre de la bouche même des conjurés toutes les circonstances de leur complot, Elle lui donnoit sa parole qu'Elle l'éleveroit si haut, qu'il n'y auroit presque plus de difference entre Elle & lui. Il le lui promit, la pria de dissimuler, afin d'empêcher que les conjurés ne s'aperçussent qu'ils étoient découverts, & lui protesta qu'il la serviroit au peril de sa vie. *He-bien Menzikoff*, lui repliqua le Czar, *songe à ta fortune & à la parole que tu m'as donnée.*

Menzikoff continua de seindre avec le Prince d'Amilka & avec sa fille, & il ne paroissoit plus rien manquer à leur union, que le mariage des
deux

deux amans. Cependant comme il bruloit d'impatience de satisfaire le Czar, il demanda au Prince d'Amilka la permission de donner chez lui un festin à la Princesse, & le pria d'y amener telles personnes qu'il voudroit. Le Prince y consentit, & marqua même le jour de ce repas, pour mettre la dernière main à l'exécution du complot. Menzikoff ravi de cette résolution, en donna avis à S. M. qui lui ordonna encore de ne rien épargner pour lui donner les éclaircissémens qu'Elle demandoit.

Le jour du festin arrivé, la Princesse d'Amilka se rendit chez Menzikoff avec son pere, & deux autres Chefs de la conspiration. Comme le Prince d'Amilka ne croyoit pas être entendu par d'autres que par les personnes qui étoient à table, il dit à Menzikoff au milieu du repas, en lui montrant sa fille : *Voilà, mon cher Menzikoff, le prix du service que vous aurez rendu à l'Etat, en nous donnant le moyen de nous défaire du Tyran.* Celui-ci, après l'avoir remercié de honneur qu'il lui préparoit, prit de là occasion de lui demander qui étoient les conspirateurs, & le Prince les lui nomma tous. Enfin ils reglerent tout ce qui pouvoit assurer l'exécution du complot, qui fut fixée à la nuit du jour suivant, & ils se separerent.

Le Czar, que Menzikoff avoit fait cacher avec son grand Chancelier dans la Salle même du festin, & qui avoit tout entendu, fit arrêter le lendemain les conjurés, qui étoient au nombre de 40., & les fit tous exécuter : il n'y eut que la Princesse d'Amilka qui échapa à la mort, à la sollicitation de son Amant : mais elle fut condamnée à une prison perpetuelle. Le Czar tint sa parole, & l'a élevé depuis aux plus hautes dignitez, en reconnoissance de cet important service.

Cepen-

Cependant Menzikoff qui avoit satisfait pleinement à ce qu'il devoit à S. M. Cz., ne se trouvoit pas dégagé du côté de son amour. L'idée & les charmes de la Princesse d'Amilka le suivoient par tout, & il tomha dans une mélancolie mortelle. S. M. toujours attentive à ne rien laisser manquer au bonheur de son favori, voulut connoître la cause de son chagrin. Elle lui rapella ses bienfaits, & lui offrit de les redoubler, s'il étoit possible. Elle ajouta, que s'il y avoit quelqu'un qui l'eût offensé, il n'avoit qu'à parler, & qu'il seroit content. Menzikoff pénétré de tant de bontez, se jetta aux pieds du Czar, & lui découvrit tout son cœur. *Sire, dit-il, V. M. m'accable tous les jours d'honneurs & de biens, mais je ne puis y être sensible, comme je le souhaiterois, tant que la Princesse d'Amilka gémit dans les fers : j'ose supplier V. M. de lui accorder sa liberté: elle est innocente, Sire ; tout son crime est d'avoir obéi à un pere malheureux, qui l'a sacrifiée à sa perfidie. Encore une fois, Sire, soyez touché de la douleur qui l'accable. Je ne rougis point de dire, que j'y suis si sensible, que je suis tout prêt de porter ma tête sur un Echaffaut, s'il ne faut que ma mort, pour lui procurer la liberté.*

Le Czar fut extrêmement touché des sentimens & de la douleur de Menzikoff. *Leve-toi, lui dit-il d'un ton consolant, ton action & ta priere ont mérité sa grace: mais je veux que pour s'en rendre digne elle t'épouse. Adieu, va la trouver, & ne la fais point paroître devant moi, que tu ne sois son mari: je ne lui pardonne qu'à cette condition.*

Menzikoff fut si charmé des bontez de son Prince, qu'il lui jura de nouveau une fidélité éternelle, & lui promit d'exposer par tout sa vie pour son service. Son mariage avec la Princesse s'étant
fait

fait quelque tems après, le Czar le fit Prince & Duc d'*Engermerland*. S. M. qui aimoit beaucoup la Princesse de *Menzikoff*, dont Elle a voulu que le train fût aussi magnifique que celui de l'Impératrice même, combloit encore tous les jours son Epoux de ses bienfaits; de sorte qu'il ne manquoit rien à leur félicité, puisqu'ils avoient de leur mariage des enfans dignes d'eux.

Le Prince de *Menzikoff*, qui a presentement 48. ans, a très-bon air, & a toujours été d'une humeur fort agreable. Il traitoit tous les Officiers qui avoient affaire à lui, comme ses enfans, ou comme ses freres. Il a un génie très-fertile en grands desseins, & en entreprises importantes. Il est infatigable, travaillant nuit & jour avec une ardeur qui n'a gueres d'exemples. Quelques grands que soient les bienfaits dont le Czar l'a honoré, ils n'ont pû lui inspirer aucun orgueil: il ne s'est jamais méconnu, & il recevoit tout le monde avec une affabilité & une douceur extraordinaire.

Mais si ces bienfaits sont grands, les services qu'il a rendus à S. M. Cz. sont encore plus considerables: car pour n'en citer qu'un exemple entre une infinité d'autres, c'est à lui seul qu'Elle est redevable du succès de la Baraille de *Pultowa*. C'est par ses stratagèmes, dont il n'avoit pas même fait part à ce Prince, que l'Armée *Suedoise* toute entiere fut forcée de se rendre à discretion, & que le Roi de *Suede* se vit obligé de se sauver, même au peril de sa vie.

Pour ne point parler de ses habits qui sont superbes, ses Equipages sont d'une magnificence extraordinaire. Sa livrée qui est bleue, est presque toute couverte de galons d'or. Tout le service ordinaire de sa table est d'argent; mais lorsqu'il regaloit S. M., ou quelque Prince Etranger, elle étoit

étoit servie en vaisselle d'or. Tous les Gentilshommes & Officiers de sa Maison étoient Allemands, aussi-bien que ses Pages & Trompettes.

Malgré ses manieres gracieuses & bienfaisantes envers tout le monde, sa grande élévation, & sa faveur excessive, ne laissoient pas de lui faire des envieux ; mais comme il aimoit la vertu même dans ses ennemis, il n'y avoit rien qu'il ne fit, dès qu'il les avoit découverts, pour gagner leur amitié. En voici un Exemple assez singulier.

Lorsque l'Armée Russe étoit en *Ukraine*, il s'y glissa quelque desordre, par la negligence du Prince de Menzikoff. Plusieurs Generaux en murmurèrent, mais pas un n'osa en avvertir le Czar. Un Officier Allemand, à qui S. M. avoit fait beaucoup de bien, se hazarda pourtant de le faire, & le Czar en fit des reproches au Prince de Menzikoff. Ce Prince se donna de grands mouvemens, pour découvrir celui qui l'avoit trahi, & ayant enfin appris qui c'étoit, il fit appeller l'Officier ; il lui dit qu'il avoit une envie extrême de faire connoissance avec lui ; que puisqu'il avoit mieux aimé s'exposer à son ressentiment, que de laisser ignorer au Czar une chose qui l'intéressoit, il jugeoit qu'il étoit une brave homme ; qu'il lui demandoit son amitié, & que pour lui témoigner combien il étoit content de ce qu'il avoit fait son devoir, même en l'accusant, il le prioit d'accepter un present de 2000. ducats.

On pourroit rapporter plusieurs exemples de sa generosité, mais on ne peut passer sous silence le suivant.

Un Officier Suedois, blessé à la Bataille de *Pultowa*, ne pouvant plus se défendre à cause de sa lassitude & de sa foiblesse, fut obligé de se rendre prisonnier de guerre. Le Prince de Menzikoff

zikoff, qui avoit été témoin de sa valeur, fit panser ses blessures avec beaucoup de soin. Quand cet Officier fut guéri, il le fit son Adjudant General. Un jour que ce Prince étoit en conversation avec le Czar, en présence du Duc de Holstein, & de plusieurs autres personnes de la première distinction, il aperçut cet Officier : il le fit approcher, & lui ayant ôté sa perruque, il montra à S. M. les blessures qu'il avoit reçues à la Bataille de *Pultowa* ; ce qu'il accompagna de beaucoup de loüanges & de caresses. C'est ainsi que le Prince de Menzikoff en usa envers tous les Officiers qui avoient fait quelque belle action : de sorte que s'il y en a quelqu'un qui puisse se plaindre de lui, c'est moins sa faute, que le défaut de la condition humaine, qui est telle, que quelque effort que l'on fasse il est impossible de contenter tout le monde.

Si un Prince, tel qu'on vient de dépeindre celui-ci, a pu tomber depuis dans des crimes aussi énormes que ceux qui lui sont imputés, il faut avouer, ou que sa grande fortune l'a aveuglé, ou que ses ennemis ayant prévalu, ont scû donner à ses actions des couleurs qui les font paroître très-criminelles.

Les chefs d'accusation portés contre lui, consistent, dit-on, en 120. Articles, qui lui ont été envoyés dans le lieu de son exil, afin qu'il y répondre. On prétend qu'il s'est trouvé parmi ses papiers, pour plus de 9. millions de roubles d'obligations, ou de billets sur des Banques étrangères. Le Czar s'est emparé des richesses immenses qu'il avoit amassées, en joyaux, en meubles, en vaisselle d'or & d'argent ; ses Terres & Maisons sont confisquées ; ses Emplois, qui étoient les plus considérables de l'Empire, ont été partagés ; ne lui restant

des Princes &c. Février 1728. 93

restant de toute sa brillante fortune, que la seule idée de l'avoir possédée, & d'être convaincu de la fragilité des grandeurs humaines, de la perfidie & de l'ingratitude des hommes: les amis les plus empressez, & qu'il s'étoit acquis par ses bienfaits, l'ayant presque tous abandonné dans sa disgrâce, dans laquelle toute sa Famille se trouve enveloppée.

II. Le mot de l'Enigme du mois dernier est, *les moules des Boutons d'habits.*

E N I G M E.

JE suis ce qu'on aime le mieux,
Presqu'en tous les lieux de la terre,
Et souvent on se fait la guerre,
Pour m'avoir comme un bien & rare & pretieux.
Mais quand on a fait ma conquête,
Celui qui me possède, a le cœur si léger,
Qu'à ma possession jamais il ne s'arrête,
Et ne me garde pas long-tems sans me changer.

A V I S.

MRs. Les Recteurs & Regens des Colleges, & autres qui pourroient avoir connoissance du fils du St. Nicolas Colin de la Cour, Lieutenant & premier Chirugien de S. A. R. resident à Briey, en *Lorraine*, lequel a quitté ses études en *France*, pour les continuer en *Allemagne*, & apprendre en même-tems les langues, sont très-humblement priez d'avoir la bonté de lui en donner avis, & d'adresser leurs Lettres à Mr. l'Abbé de *Justemont* Ordre de Prémontré, par *Metz*. Il leur sera infiniment obligé.

ARTICLE II.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en ESPAGNE, en PORTUGAL, & en BARBARIE depuis le mois dernier.

I. **E** Espagne. Le Roi, la Reine, & les Infants prirent le 24. Novembre le divertissement d'une grande partie de chasse dans la Forêt voisine de l'*Escorial*; & le 27. L. M. revinrent en parfaite santé à *Madrid*, pour y passer le reste de l'Hyver. Le 30. Elles allerent faire leurs dévotions à la Chapelle de *Nôtre-Dame d'Atocha*, & le Prince des Asturies s'y rendit à cheval avec les principaux Officiers de sa Maison. Le Comte de Rothembourg retourna le 25. au soir en cette Ville, de même que les Ministres étrangers qui avoient suivi la Cour dans ce voyage; & comme S. Ex. a pris à son service plusieurs Domestiques, & fait travailler à une magnifique vaisselle d'argent, on suppose qu'elle restera encore ici quelque tems. Le Roi a disposé du Gouvernement de *Vigos*, en faveur de Dom Joseph Ventura Oreyro, Capitaine aux Gardes Espagnoles; & de la Lieutenance de Roi de *Barcelonne*, en faveur du Brigadier Dom François Carillo, aussi Capitaine dans le même Regiment. Le Marquis de Risbourg a été mandé ici de *Catalogne*, aussi bien que Mr. Sardini, Intendant de cette Principauté, & le Tresorier General, qui vient rendre ses comptes depuis l'année 1718. On a fait marcher trois Bataillons pour aller renforcer l'Armée au Camp de *St. Roch*, qui est fort affoiblie par les maladies. L'Escadre Angloise commandée par l'Amiral Wager croisoit

à la fin de ce mois de Novembre partie le long des Côtes de *Galice* & des *Asturies*, & partie à la hauteur du Cap *St. Vincent*; & les 4. Vaisseaux de la Compagnie d'*Ostende*, qui ont relâché à la *Corogne*, revenans des *Indes Orientales*, n'en étoient pas encore partis.

II. Jamais il ne s'est tenu tant de Conseils & de Conférences, & on n'a expédié ni reçu tant de Couriers, que depuis quelque tems. On ne doute pas que l'*Espagne* ne souhaite sincèrement la Paix; son intérêt particulier la demande; mais elle la voudroit à des conditions avantageuses. Jusqu'à présent toute la politique n'a été employée qu'à disposer les choses de façon à pouvoir tirer quelque satisfaction sur les griefs dont elle se plaint; & par un contretems fâcheux pour elle, personne ne s'empresse à l'appuyer dans ses prétentions. Elle temporise, & se relâche de tems en tems & par intervalles: mais les Articles préliminaires signés à *Paris* l'année dernière, étans la base de la pacification generale que l'on se propose; la fermeté des Puissances qui sont entrées dans ce projet, à insister que cette Couronne les ratifie purement & simplement, rompt chaque fois toutes ses mesures. Les Ministres de l'Empereur, du Roi de *France*, & des Etats Generaux des *Provinces Unies*, la pressent vivement de se déterminer: si elle l'a fait, ç'a toujours été jusques ici d'une maniere ou équivoque, ou peu satisfaisante; & comme à chaque nouvelle proposition, il en faut informer les Cours intéressées, ce sont des délais qui emportent un tems infini, & qui retardent depuis plus de six mois l'ouverture du Congrès, où l'on s'étoit proposé de porter & de terminer tous ces differends.

Les dernieres qui ont été faites par cette Couronne

ronne, dont nous fimes mention dans le précédent Journal, & qui avoient été envoyées à Paris par le Courier Bannieres, n'ayant pas été acceptées, ni par la Cour de France, ni par celle de la Grande-Bretagne, les Comtes de Kônigseck & de Rothembourg, Ministres de l'Empereur & du Roi T. C., eurent le premier Decembre une longue conference avec le Marquis de la Paz Secrétaire d'Etat, dans laquelle ils convinrent de finir cette affaire, par forme de Lettre que le Comte de Rothembourg écrivoit au Marquis, & dont le contenu seroit ensuite approuvé par le Roi d'Espagne. La Lettre contenoit: *Qu'en vertu des ordres que le Comte avoit reçus, il jugeoit qu'on étoit en état de terminer les differends avec la Grande-Bretagne, sans attendre le retour du Courier Bannieres: Que pour cet effet le Roi d'Angleterre s'engageoit 1. De rapeller les Amiraux Hoxier & Wager. 2. De laisser à la décision du Congrès, si le Vaisseau le Prince Frederic avoit fait un Commerce de contrebande, auquel cas il promettoit d'en donner satisfaction. 3. De faire examiner au Congrès si l'on avoit commis quelque contravention aux Traitez conclus avant l'année 1725., promettant de la part du Roi T. C. que tout seroit fidèlement redressé par l'Angleterre, pourvu que le Roi d'Espagne promît de son côté.*

1. De faire lever entierement le siege de Gibraltar, de raser les ouvrages construits pendant le siege, & de rétablir toutes choses sur le pied où elles étoient avant le Traité d'Utrecht. 2. D'envoyer au plutôt ordre en Amerique de remettre le Prince Frederic aux Agens de la Compagnie du Sud à Vera-Cruz, après avoir dressé une liste des effets qui sont à bord, & de distribuer ceux de la Flotille aux Intéressés. 3. De laisser aux Anglois la liberté de leur
 commet-

des Princes &c. Fevrier 1728. 97
commerce en Amerique, suivant le Traité de l'Al-
siento &c.

Cette Lettre fut signée le 3. au soir par le Roi d'Espagne, & renvoyée au Comte de Rothembourg, mais avec ce changement; *Que le Roi de la Grande Bretagne consentit, qu'aussi-tôt que le Congrès seroit ouvert, les Plenipotentiaires d'Espagne mettroient sur le tapis l'affaire du Vaisseau Anglois, qui seroit commise à la décision des Puissances neutres, pour juger si ce Vaisseau ne devoit pas bonifier le dommage causé par le long sejour de la Flotte Angloise devant Porto-Bello, & que cela se ferait de la manière dont les Ministres contractans en étoient convenus à Paris.*

La Lettre finissoit par ces assurances du Marquis de la Paz; *Le Roi mon Maître consent à tout ce que dessus; & il m'a commandé de promettre en son nom, & sur sa parole Royale, qu'il donnera ordre de lever entièrement le siege de Gibraltar, dès qu'il sçaura que l'Amiral Wager a ordre de s'éloigner des Côtes d'Espagne; qu'il enverra aussi ordre à Vera-Cruz de délivrer le Vaisseau le Prince-Frederic aux Agens de la Compagnie du Sud, aux conditions ci-dessus, & qu'enfin il ordonnera la repartition des effets de la Flotille. On peut être d'autant plus assuré de l'exécution de ces promesses, dont la parole Royale de S. M. est un sûr garant, que l'on sçait combien religieusement S. M. les observe. C'est pourquoi S. M. entend que l'échange des Ratifications des Préliminaires se fasse incessamment, selon la parole que V. Ex. en a donné de la part de S. M. T. C.*

Les Ambassadeurs ayant dépêché à leurs Cours des Exprés, pour leur faire part de ce qui venoit de se passer, on crut dès lors l'accordement tout-à-fait conclu, & le bruit s'en répandit par

tout, d'autant que le Roi envoya en même-tems
 ordre à *Cadix* de disposer toutes choses, pour faire
 la repartition des effets de la Florille aux inter-
 ressés; & au Comte de Montemar, qui commande
 l'Armée devant *Gibraltar*, de se tenir prêt à en
 lever entierement le siege, & de retirer ses Troupes
 de devant cette Place. Cependant comme ce n'est
 qu'un projet proposé par la Cour d'*Espagne*, qui
 n'est revêtu d'aucune des formalitez nécessaires
 pour le valider, il y a apparence que cette im-
 portante affaire n'est pas encore tout à fait termi-
 née, & que le changement fait par raport à la
 restitution du Vaissseau le *Prince Frederic*, sera un
 nouvel obstacle à lever. D'ailleurs les Cours de
France & de la *Grande-Bretagne* ne s'expliquent
 pas, & ne rendent pas encore publique une nou-
 velle aussi interessante; ce qu'elles ne manque-
 roient pas de faire, si elles goûtoient ces dernie-
 res propositions. Quoiqu'il en soit, c'est toujours
 beaucoup d'avoir amené l'*Espagne* jusqu'au point
 d'offrir de ratifier les Préliminaires, aux conditions
 qu'elle propose elle-même; & cette Cour ne s'en
 tiendra vraisemblablement pas là. On ne parle
 plus ici que de paix; & jamais les negociations du
 Comte de Rothembourg Ministre de *France*,
 n'ont été en meilleur train; mais on ne sçaura
 rien de positif qu'après le retour des Couriers qui
 ont été envoyés à *Vienne*, à *Paris* & à *Londres*,
 & qui doivent rapporter les reponses, & les dernie-
 res resolutions des Rois de *France* & de la *Gran-
 de-Bretagne*. Tel est l'état où sont encore actuel-
 lement les choses, & on en attend la décision avec la
 dernière impatience, comme devant assurer la
 tranquillité generale. Car tant qu'on ne verra pas
 une resolution plus formelle de cette Cour, & une
 acceptation plus marquée de celles de *France* &

de

de la *Grande-Bretagne*, le public demeurera toujours en suspens sur le destin de l'*Europe*.

III. Tous les Generaux & Commandans des Provinces du Royaume sont mandés à la Cour, pour assister à un grand Conseil de guerre qui doit se tenir au commencement de Janvier, & on travaille à un nouveau Reglement pour le logement des Troupes en *Catalogne*. Le 7. le Roi fit la ceremonie de donner le Collier de la *Toison d'or*, à Dom François d'Evoly. Duc de Castro Pignano, Marechal de Camp de ses Armées; & ce Seigneur eut pour parrain le Duc d'Attri, Chevalier du même ordre, & Capitaine des Gardes Italiennes, qui vient d'être gratifié d'une pension de huit mille pieces de huit. Le Comte de Kônigseck Ambassadeur de l'Empereur, est entierement rétabli de la goutte, dont il a été fort incommodé, & va presque tous les jours à la Cour. S. Ex. ayant reçu le magnifique present que S. M. I. a envoyé par la voye de *Barcelonne*, au Roi & la Reine. elle le délivra le 9. à L. M., qui le reçurent avec beaucoup de reconnoissance, consistant en vins de *Tockay*; en un service de Porcelaine sur une somptueuse Table d'argent; en deux grands lustres de cristal d'un travail exquis, & une Coupe & une grande Tasse aussi de porcelaine, garnies d'or, avec leurs couvercles de même métal. Depuis les dernieres propositions envoyées aux Cours de *France* & de *Londres*, les Ambassadeurs se traitent alternativement, & il y a tous les jours quelque nouvelle fête dans leurs Hôtels. Le Comte de Rothembourg continuë d'avoir de frequentes Audiences particulieres du Roi & de la Reine, & S. Ex. reçoit toutes les marques de distinction imaginables, non seulement de L. M., mais aussi de tout le **Ministere**. Le Marquis de la Paz étant dernie-

rement à l'Eglise, se trouva mal, & comme il est fort replet, on crut sa vie en danger. On a envoyé ordre à *Cadix* d'y tenir prêt pour le commencement de l'année 1728. les Vaisseaux qui doivent porter le vis-argent aux *Indes*; ce qui sert à confirmer que l'on compte tout-à fait sur le dernier accommodement qui a été proposé, & que cette Couronne est entièrement disposée à ratifier les Préliminaires; & à terminer les différends avec la *Grande-Bretagne*. On apprend aussi que les 4. Vaisseaux de la Compagnie d'*Ostende*, qui avoient relâché à la *Corogne*, revenans des *Indes Orientales*, en partirent dernièrement, pour continuer leur route vers les *Pais-Bas*, avec la riche cargaison dont ils sont chargés, & avec un vent favorable.

IV. Le 19. le Roi entra dans la 45^e. année de son âge. Cet anniversaire fut célébré par de grandes réjouissances à la Cour & à la Ville; & le soir on représenta au Palais Royal une nouvelle Comédie Française, dont on avoit été plusieurs semaines à faire les préparatifs. Ce jour-là le Roi déclara Gentilhomme de sa Chambre, le Marquis de Cuellar, fils aîné du Duc d'Albuquerque; le Marquis de Los Balbafes, Ambassadeur à *Lisbonne*, Grand Ecuyer de l'Infante de *Portugal*, future Epouse du Prince des *Asturies*; & S. M. nomma en même-tems quatre Gentilshommes de la Chambre de cette Princesse, & quatre Dames d'honneur, du nombre desquelles sont la Duchesse de *Liria* & la Marquise de *Lede*. Cependant le double mariage projeté entre cette Cour & celle de *Portugal*, est encore différé, & l'échange des deux Infantes ne se fera, dit-on, sur les Frontières du Royaume, qu'au mois d'Avril prochain. On assure que les deux Rois pourront bien avoir alors

une entrevûe entre *Badajox & Elvas*; que la Cour partira pour cet effet à la fin de Mars, & que les Ministres Etrangers seront du voyage. Le Marquis de la Paz, Secretaire d'Etat, étant parfaitement rétabli de sa dernière indisposition, le Roi l'a élevé à la Dignité de Conseiller d'Etat, qui lui donne le titre d'*Excellence*.

V. On est toujours attendant la reponse du Roi d'*Angleterre* aux propositions qui ont été envoyées en dernier lieu à la Cour de *France*. Cependant le Comte de Kônigsck, Ambassadeur de l'Empereur, le Comte de Rothembourg, Envoyé extraordinaire de *France*, & Mr. Vander Meer Ambassadeur d'*Hollande*, continuent d'être presque tous les jouts en conference avec le Marquis de la Paz, pour mettre la dernière main à cette negociation, & lever le reste des difficultez qui pourroient arrêter cet accommodement. On espere que tout sera réglé avant l'ouverture du Congrès; on s'en flatte d'autant mieux, que la Cour a déjà fait toutes les dispositions, tant pour la restitution du Vaisseau le *Prince Frederic*, la repartition des effets de la Flotille, que la levée du siege de *Gibraltar*, dès qu'on aura été informé de la resolution qu'aura prise S. M. Britannique; & Mr. Keene, Ministre Plenipotentiaire de ce Prince, qui se tenoit ici *incognito*, ayant eu dernièrement sa première Audience du Roi, l'esperance d'une prochaine reconciliation entre les Cours, se fortifie encore de plus en plus. Le 17. un Courier dépêché de *Rome*, apporta ici la nouvelle, que le Pape ayant fait dans le dernier Consistoire qui s'est tenu, une promotion de cinq nouveaux Cardinaux, Dom Didace d'Astorga y Celpedez, Archevêque de *Toledo*, avoit été élevé à cette Dignité, à la nomination du Roi; sur quoi on sonna d'abord

les Cloches, & il y eut le soir de grandes illuminations par toute la Ville. Le Regiment de Cavalerie du Prince des *Asturies* a été donné à Dom Joachim Idiaquez, Brigadier des Gardes du Corps; celui de *Seville*, à Dom Diego Cardenas, Lieutenant Colonel; celui de Cavalerie de feu Dom Vincent de Fombuena, à son neveu; & la Charge de Gentilhomme de la Manche de l'Infant Dom Carlos, dont étoit aussi pourvû le défunt, au Marquis Giustiniani. La Viceroyauté du *Mexique* est, dit-on, vacante, par la mort du Marquis de Casa Fuerte.

VI. Le 23. l'Express qu'on attendoit de *Paris*, n'étoit pas encore de retour, avec la réponse du Roi de la *Grande-Bretagne*, aux dernières propositions qui lui ont été faites; & comme on juge par la lenteur de S. M. Brit. à s'expliquer, qu'Elle ne les accepte pas, les Ministres Médiateurs travaillent sans relâche à lever les obstacles qui peuvent retarder l'accommodement projeté. Cependant on a déjà envoyé à *Cadix* les ordres de faire la distribution des effets de la Flotille; mais à cette condition, qu'on levera un Indult extraordinaire de 25. par cent sur toutes les marchandises, outre l'Indult ordinaire de 5. pour cent: ce qui, bien loin d'en accélérer la repartition, ne peut que faire naître de nouvelles difficultés, eu égard à cette imposition qui paroît exorbitante. On va établir à *Cadix* une nouvelle Compagnie de Gardes de Marine, qui seront unis au Corps de l'Académie de cette Ville, afin d'avoir nombre de Sujets propres à servir dans les Escadres de S. M., qui augmentent tous les jours en nombre de Vaisseaux. Le 20. le Marquis de Grimaldi, Envoyé extraordinaire de la République de *Genes*, prit son Audience de congé du Roi & de la Reine.

La

La Cour ira au *Pardo*, suivant la coutume, vers le milieu du mois de Janvier prochain, pour y faire quelque séjour.

VII. *Cadix*. La Flotte du Roi consistant en 18. ou 20. Vaisseaux de guerre, & qui avoit été équipée dans ce Port, étoit prête à mettre à la voile; mais sur de nouveaux ordres de la Cour, on travaille à la désarmer; ce qui confirme que les choses sont bien disposées pour un accommodement avec la *Grande Bretagne*. Les deux Bâtimens d'avis pour *Vera-Cruix* & *Cartagene*, sont en état de partir; & le départ des deux Vaisseaux chargés de vif argent pour l'*Amerique*, où il est très-rare, est fixé à la fin de Janvier. On se flatte qu'avant ce tems la repartition des effets de la Flotille, & des deux Vaisseaux revenus en dernier lieu de *Buenos-Ayres*, se fera aux Intereffés; & on n'attend que la reponse du Roi d'*Angleterre*, pour envoyer à la *Corogne* charger l'argent & les autres effets, qui y sont dans les Magazins du Roi, pour les transporter ici. Les dernieres Lettres qu'on reçoit de l'Escadre de l'Amiral Wager, portent; qu'il étoit rentré au commencement de Decembre, avec le Vice-Amiral Hopson, & 16. Vaisseaux de guerre Anglois, dans la Baye de *Gibraltar*, ayant laissé le Chevalier Walton, avec les 6. autres Navires, qu'il amena dernièrement d'*Angleterre*, à la hauteur du Port de *Ste. Marie*, pour y croiser jusqu'à nouvel ordre. On croyoit que ce Contr'Amiral iroit renforcer en *Amerique* l'Escadre de feu l'Amiral Hozier: peut être que les dernieres propositions faites par la Cour de *Madrid*, auront suspendu son départ, jusqu'à ce que l'on voye quel train prenoient les affaires en *Europe*. Le 10. il arriva des ordres exprés de *Madrid* de faire la repartition des effets de la Flotille,

Florille, mais moyenant l'Induit dont nous avons ci-devant fait mention, sur quoi le College du Commerce s'assembla le 12., & resolut d'accorder au Roi 18. & 3. quarts d'extraordinaire sur l'argent, & 12. & demi pour cent sur l'or seulement, & cette resolution ayant été envoyée à la Cour, on en attend la reponse avant de proceder à la distribution.

VIII. *Portugal. Lisbonne.* C'étoit dans le dessein d'intercepter tous les Bâtimens Espagnols, allans en *Amerique*, ou en revenans, que les six Vaisseaux de Guerre Anglois, dont nous fimes mention le mois dernier, croisoient devant le Port de *Faro*; & le 8. Novembre le Chevalier George Walton passa avec le renfort qu'il amenoit d'*Angleterre* devant l'embouchure du *Tage*, faisant route vers le Détroit, avec un vent favorable. Le 18. le *Gibraltar*, autre Vaisseau de Guerre Anglois, arriva ici de *Plymouth*, ayant à bord Mr. Compton, nouveau Consul de la *Grande Bretagne*; & au commencement de Decembre la Flotte de *Rio de Janeiro* entra heureusement dans le *Tage*, étant partie le 26. Août dernier, & consistant en 15. Bâtimens Marchands, sous le convoi de deux Vaisseaux de Guerre Portugais, ayans aussi à bord un million de Cruzades en especes ou en poudre d'or, partie pour le compte du Roi. Les autres effets consistent particulièrement en Peaux & en caisses de Sucre. L'Infant Dom Carlos a été fort incommode d'une fievre lente, dont il est à present gueri. On ne peut rien ajouter à la magnificence des fêtes que donne journellement ici depuis son arrivée, le Marquis de los Balbales, Ambassadeur Extraordinaire d'*Espagne*, & à la grande figure que S. Ex. fait en cette Cour.

IX. *Barbarie. Maroc.* Après une Guerre assez sanglante

sanglante qu'on a essuyé dans ce Royaume, le parti d'*Abde-Muley*, qui s'étoit fait couronner à *Maroc* & à *Suez*, étant entierement ruiné par celui de *Muley-Hamet*, les deux freres se sont enfin accommodés, & tout est à present ici assez tranquille. *Muley-Hamet*, en faveur de qui la victoire s'est déclaré, fait sa résidence dans la Ville de *Mequinez*, qui pendant les derniers troubles est toujours demeurée attachée à ses interêts; celle de *Maroc* étant d'ailleurs déserte, & les Habitans en ayant été passés au fil de l'épée, ensuite de la dernière action qui se passa au mois d'Août, entre les Armées des deux Freres, dans la Plaine voisine de cette Ville, & qui décida entre eux la querelle. Le nouveau Roi paroît, dit-on, fort porté pour le Commerce, & fit partir au commencement de Septembre dernier deux Esclaves François, pour en aller proposer un Traité à la Cour de *France*; qui a envoyé ici depuis quelques Religieux de la *Redemption*, pour entamer cette negociation. On compte actuellement à *Mequinez* 180. Esclaves François, 293. Espagnols, & 110. Portugais. Les Corsaires de *Tunis* ont, dit-on, fait de nouvelles insultes à quelques Vaisseaux François sur les Côtes de *Provence*; & on ne doute nullement que cette Couronne n'envoie une nouvelle Escadre contre eux, pour en tirer raison.

A R T I C L E III.

Contenant ce qui s'est passé de plus considerable en ITALIE, depuis le mois derniere.

- I. **R**ome. Le Pape tint le 24. Novembre un Consistoire secret au *Vatican*, dans lequel
Sa

Sa Sainteté, après avoir proposé diverses Eglises, fit enfin une promotion de cinq Cardinaux, qui sont, le Prince & Comte *Sigismond* de Colonitz, Archevêque de *Vienne*, à la nomination de l'Empereur: Dom *Didace* d'Astorgas y Céspedes, Archevêque de *Toledo*, à la nomination du Roi d'*Espagne*: l'Abbé *Jean* de la Motha Sylva, Chanoine & Theologal de l'Eglise Patriarchale de *Lisbonne*, Frere de l'Ambassadeur de *Portugal* en cette Cour, à la nomination de S. M. Portugaise: le Comte *Philippe-Louis* de Sinzendorff, Evêque de *Favarin*, à la nomination du Roi de *Pologne*, & Mr. *Ange-Marie* Querini Venitien, Religieux Benedictin de la Congregation du *Mont-Cassin*, Evêque de *Bresce*. De ces cinq nouveaux Cardinaux, il n'y a que Mr. Querini qui soit du nombre des sept que le St. Pere s'est réservés *in petto*, dans la nomination du 9. Decembre 1726., de sorte qu'il en reste encore six à declarer. Le Secretaire d'Etat en donna aussitôt avis aux Cardinaux qui venoient d'être nommez, par des Exprés qu'il leur dépêcha, & on fit deux jours de suite de grandes rejoüissances par toute la Ville, au sujet de cette promotion. Mr. Bichi, dont la nomination a été si long-tems sollicitée par le Roi de *Portugal*, ne s'y trouve pas compris, & on ne dit pas quel est le temperament qui a été pris là-dessus entre les deux Cours. Le Prince Emanuel de *Portugal* a fait remercier S. S. du Chapeau que Sa Maj. Catholique avoit demandé pour lui: soit que ce Prince ait changé de sentiment, par rapport au dessein qu'il avoit formé d'embrasser l'état Ecclésiastique, ou qu'il ait fait cette renonciation, pour complaire au Roi son Frere: c'est de quoi on n'est pas encore bien informé. Le Cardinal de Polignac, chargé des affaires de S. M. T. C. en cette Cour, fait de grandes plaintes de

de ce que la France n'a pas eu de part à cette promotion; prétendant que celle du Cardinal de Fleury étant une faveur particulière, elle ne doit pas tirer à conséquence. Le Marquis d'Ormea, Envoyé du Roi de Sardaigne, s'intrigue aussi beaucoup, pour obtenir du Sr. Pere un Chapeau pour un Sujet de S. M. Sardaignoise; mais S. S. ne s'est pas encore expliquée sur les prétentions de ces Ministres.

II. A l'ouverture du Consiatoire secret, dont nous venons de faire mention, S. S. fit au Sacré College qui étoit assemblé, le Discours suivant, sur la promotion qu'il s'étoit proposée.

VENERABLES FRERES,
LE Decret du S. Concile de Trente Sess. 24. Cap. I. de Reform. Nous avertit, où plutôt excite notre sollicitude Pastorale à l'observer en ce qu'il ordonne, que dans la création des Cardinaux de la Ste. Eglise-Romaine, on doit choisir, autant qu'il est possible, de toutes les Nations de la Chrétienté, des Ecclesiastiques aussi propres qu'il soit possible à remplir cette dignité éminente. Rien n'est plus prudent que ce sentiment de l'Eglise Catholique, confirmé par le Jugement du St. Siege, savoir, que celle qui est la Mere & la Maîtresse commune, & qui exige de tous un juste tribut de veneration & d'obéissance, repande aussi sur tous les marques de sa bienveillance & de son Amour. Ayant donc satisfait en partie à l'intention de ce Concile dans les Promotions précédentes, il nous reste de continuer à l'accomplir autant qu'il dépend de nous. Cependant, ne soyez pas surpris, Venerables Freres, si aujourd'hui, que nous allons proceder à une nouvelle Création de Cardinaux, vous ne nous entendez pas encore declarer les 7. que nous
avons

avons réservé in petto, du nombre de 9. que nous fîmes dans la Promotion du 9. Decembre de l'année dernière. Car vous devez vous souvenir des raisons que nous eûmes alors d'user de cette réserve, & que nous vous exposâmes, non dans les termes persuasifs de la Sagesse humaine, mais dans la sincère effusion de nôtre cœur. Nous vous aimés qu'il nous seroit très-douloureux de ne pas prévenir les plaintes, que nous avons tant de fois essuyées, de ceux que nous voulions élever à cette honorable dignité, & c'est pour cela que nous les avons à regret réservé in petto, jusqu'à ce que nous eussions les moyens de les mettre en état de vivre d'une manière non pas fastueuse & mondaine, mais religieuse & honnête. Nous sçavons bien, Venerables Freres, que nous differons de rendre les honneurs & les recompenses publiques, dûes à ces Hommes consommés, qui ne sont pas demeurez oisifs dans nôtre Antichambre, mais qui ont sans cesse porté avec nous, pendant plusieurs années, le poids du jour & de la chaleur dans les principales fonctions du Ministère Ecclesiastique qui nous a été confié; qui ont donné leurs soins assidus aux affaires du St. Siege, & qui se sont épuisés dans l'étude, particulièrement de la Theologie, pour la défense de l'Eglise Catholique. Mais nous sommes convaincus qu'ils n'ignorent pas cette parole de St. Augustin, qui dit : qu'il y a certaines choses qu'on ne refuse pas, mais qu'en differe pour les donner en tems convenable.

Pour contribuer donc à la gloire du Dieu Tout-Puissant, à l'honneur & à l'utilité de la Ste. Eglise Romaine, nous avons résolu de créer 4. Cardinaux pour remplir le nombre qui manque à votre College. Pour cet effet nous avons choisi le Venerable Frere Didace, Archevêque de Tolède, le ven-

des Princes &c. Fevrier 1728. 109

Fr. Sigismond, Archevêque de Vienne en Autriche, le ven. Fr. Philippe-Louis, Evêque de Javarin, & Jean de Motha, Chanoine Prêtre de l'Eglise Patriarchale de Lisbonne. Et du nombre des 7. que nous avons reservez dans notre Consistoire secret du 9. Decembre 1726. nous voulons bien en declarer un aujourd'hui, sçavoir le ven. Fr. Ange-Matic, ci-devant Archevêque de Corfou, & presentement Evêque de Brecia, Religieux Profes de la Congregation du Mont-Cassin, Nous reservant de declarer aussi les 6. autres, quand nous le jugerons à propos. Que vous en semble ?

De l'autorité du Dieu Tout-Puissant & des SS. Apôtres Pierre & Paul, & de la nôtre propre, Nous créons Cardinaux de la Ste. Eglise Romaine les Venerables Freres nommez ci-dessus, & enjoignons au Cardinal Regulier d'observer exactement notre Constitution concernant l'Habit & la Tonsure des Prélats Reguliers: Au nom du Pere, & du Fils; & du St. Esprit, Amen.

III. Le 25. le Pape fit la ceremonie de donner la Barete à Mr. Querini : le 29. Son Eminence reçut le Chapeau dans un Consistoire public qui se tint, & commença ce jour-là ses visites au Sacré College, étant servie des Carosses du Cardinal Conti. Quoique le Chevalier Merosini, nouvel Ambassadeur de Venise, se tienne encore en cette Ville tout-à-fait *incognito*, S. Ex. ne laissa pas de se rendre le 28. au Palais du Vatican; & ayant eu une Audience particuliere de S. S., elle la remercia de ce qu'Elle avoit élevé Mr. Querini à la Pourpre, à la recommandation de la Republique. Les Sujets nommés pour porter le Bonnet aux quatre autres Cardinaux de la derniere promotion, sont, Mr. Cuiccioni, Portugais, au Cardinal La Motha

à *Lisbonne* ; l'Abbé Bentivoglio, à l'Archevêque de *Toledo* en *Espagne* ; l'Abbé & Comte d'Ercole, Espagnol, au Comte de Sinzendorff, à *Javarin* ; & l'Abbé Perlas, au Comte de Colonitz, Archevêque de *Vienne* en *Autriche*. Le 30. premier Dimanche de l'Avent, le Pape accompagné du Sacré College, se rendit à la Chapelle *Sixtine*, où Mr. Albini celebra la Messe ; & S. S. porta ensuite processionnellement le Venerable à la Chapelle *Pauline*, pour y être exposé pendant 40. heures. Le Cardinal de Polignac a demandé pour la troisième fois au St. Pere, de faire sortir d'*Avignon* le Chevalier de St. George ; ce que S. S. lui a aussi refusé pour la troisième fois. Les Cardinaux Gualtieri & Carracioli, Evêque d'*Aversa*, étoient à la fin de Novembre à l'extrémité ; le Cardinal del Giudice étoit fort incommodé d'une ébullition de sang au visage ; & le Cardinal Alberoni gardoit la chambre, ayant été touché d'une legere attaque d'apoplexie. Mr. Querini avoit demandé d'être dispensé des étrennes que les nouveaux Cardinaux ont accoutumé de donner, & qui montent à une somme considerable ; mais le Pape s'en est civilement excusé, & a exhorté en même tems ce Prélat de vivre sans beaucoup de faste, avec peu de Domestiques, & en Religieux. S. S. ayant appris que Mr. Massei son Nonce à *Paris*, avoit besoin d'argent, & étoit hors d'état d'y faire une figure convenable, lui a envoyé 3000. écus.

IV. Bien loin que le Pape paroisse desaprouver ce qui s'est passé au Concile d'*Ambrun*, à l'occasion de Mr. l'Evêque de *Senes*, on voit un Bref de S. S. adressé à l'Archevêque d'*Ambrun* qui y a présidé, en date du 25. Octobre dernier ; dont le sens est bien opposé à ce qu'on avoit débité. En voici la teneur.

VENERABLE FRERE, Salut & Benediction.

Nous répondons à vos deux Lettres, qui Nous ont fait un très-grand plaisir; en premier lieu, à celle du 27. Août, dans laquelle vous Nous donnez avis du commencement & du progrès de vôtre Concile Provincial, qui a été dirigé avec une très-grande prudence, & avec un zele tout-à-fait singulier; en second lieu, à celle du 26. Septembre, dans laquelle Nous aprenons l'heureuse fin de de ce même Concile. Que le Seigneur qui vous a assisté, & qui a conduit vos Comprovinciaux pour penser & décider unanimement, assiste de même les autres Metropolitains de ce florissant Royaume, pour vous imiter, & pour faire revivre l'ancien usage, faisant voir par là à toute l'Eglise, non seulement l'avantage qu'on a retiré de ces Assemblées si nécessaires pour la Discipline, mais encore la facilité qu'il y a de les tenir; Faisant voir encore que les Conciles Provinciaux ne causent point de trouble aux Princes, quand ils ne se laissent pas surprendre par les mauvais conseils des ennemis des Regles Ecclesiastiques. Dieu a permis qu'il y ait eu quelqu'un dans vôtre Concile, qui n'ait pas voulu se rendre à la vérité qui lui a été présentée avec tant de charité & de discretion, afin que la Resolution unanime prise par les Peres de vôtre Concile venant à éclater, serve à détromper ceux qui tâchent de persuader, que les Conciles Provinciaux ne doivent point être convoquez, de peur de se compromettre avec le St. Siege, qui fera toujours ses efforts pour les faire assembler, & qui dans notre dernier Concile Romain, en se conformant à celui de Trente, a déclaré bien nettement ses véritables sentimens à cet égard. Cette constante Verité sera encore plus manifestée dans la Réponse que nous ferons

ferons aussi-tôt que votre Concile aura été imprimé. Et en priant le Très-Haut, qu'il recompense vos Travaux, vôtre Zele, & vôtre genereuse Hôpitalité, Nous vous assurons de toute notre reconnaissance pour un si grand & si St. Ouvrage, pendant que Nous vous donnons, de toute notre affection la Benediction Apostolique. Donné à Rome à Ste. Marie Majeure le 25. Octobre 1727. , de nôtre Pontificat le 4.

L'Archevêque d'Ambrun a envoyé ici les pieces qui regardent son Concile, & on prétend qu'il n'a rien fait que de concert avec cette Cour. On parle de récompenser d'un Chapeau le zele de ce Prélat pour les Conciles Provinciaux, qui sont aussi fort du goût du St. Pête, comme il paroît par son Bref. On assure que S. S. a encore écrit depuis peu au Roi d'Espagne une Lettre fort ample, pour engager S. M. Cath. à ne plus retarder la pacification generale de l'Europe.

V. On avoit fait partir le 2. Decembre, les Carosses pour aller à la rencontre de l'Electeur de Cologne, & de la grande Princesse de Toscane; qui étoient attendus en cette Ville, revenans de leur voyage de Naples; mais Leurs Alteffes s'étant arrêtées à Sermonetta, chez le Prince de Caserta Gaetani, n'arriverent que le 4. au soir. La Princesse prit son logement dans le Palais Medicis, & l'Electeur de Cologne, dans celui du Marquis d'Angelis. Le 7. le Pape leur envoya à chacun un present de 30. corbeilles de rafraichissemens, & le soir du même jour, la Princesse reçut les visites des Cardinaux Barberini, Imperiali, Cinfuegos, Orighi, Falconieri, & Alexandre Albani. Le 10. S. A. eut Audience du Pape, avec lequel elle eut un entretien de près d'une heure; & le 11. l'Electeur

Seur de *Cologne* y ayant aussi été admis, fut reçu du St. Pere avec une distinction & des marques d'une affection toute particuliere. La Princesse traita le soir très-splendiblement à souper les Princesses de *Piombino*, *Strozzi*, *Salviati*, *Chighi*, *Ruspoli*, & autres Dames, au nombre de 22., & S. A. tient tous les jours table pour toutes les personnes de distinction qui veulent s'y trouver. Mr. *Mazoleni* a été sacré par le Pape, Archevêque de *Corfou*, à la place du Cardinal *Querini*, qui a quitté cet Archevêché, pour l'Evêché de *Brescia*. Le Cardinal *Cinuegos* a encore été confirmé pour trois ans par l'Empereur, son Ambassadeur en cette Cour; & on envoya dernièrement par un Expiés, ordre à Mr. *Paulucci*, qui étoit parti pour se rendre en *Pologne*, de ne pas poursuivre son voyage: ce qui fait croire que le differend qui s'étoit ému entre les Polonois & Mr. le Nonce *Santini*, a été accommodé à l'amiable. La Republique de *Venise* a fait faire une remise de 6000. écus au nouveau Cardinal *Querini*; & les *Benedictins* de *St. Calixte* lui ont aussi fait present de 500. écus. Le Pape a envoyé sa benediction au Cardinal *Ruso*, Legat de *Ferrare*, qui a eu consecutivement deux attaques d'apoplexie, & qui est fort mal. Le Cardinal *Nicolas Spino* a pris possession du Protectorat de l'Eglise des *Filles Repentantes*, vacant par l'élevation du Cardinal *George Spino* à la Légation de *Boulogne*.

VI. Le 14. le Pape descendit dans la Chapelle *Sixitine*, & assista avec le Sacré College à la premiere Messe du Cardinal *Querini*; le Senat Romain y avoit été invité; & le Connétable *Colonna* y fit la fonction de Prince assistant au Trône. Le 15. Mr. *Morofini*, Ambassadeur de *Venise*, eut encore une Audience particuliere du Pape; & le

17. S. S. se trouva à la Cougregation ordinaire du *S. Office*, qui se tint en sa presence. La Noblesse Romaine & les Cardinaux ne laissent manquer d'aucun divertissement l'Electeur de *Cologne* & la Princesse de *Toscane*; & depuis l'arrivée de L. A. en cette Ville, chacun s'enpresse de leur en fournir, & de les regaler. Le 19. il y eut examen d'Evêques au *Vatican*; & on s'attend à un prochain Consistoire, dans lequel S. S. declarera, dit-on, les six Cardinaux qu'Elle s'est réservés *in petto*; d'autant que la Grande Princesse lui a témoigné avoir un ardent desir, avant son départ de *Rome*, de voir donner le Chapeau à un nouveau Cardinal en plein Consistoire. Le St. Pere souhaitant aussi que l'Electeur prenne séance dans une Chapelle Pontificale, en qualité d'Archevêque, comme cela s'est pratiqué ci-devant sous le Pontificat de Leon X., envers un Electeur Ecclesiastique, qui fut placé entre les Cardinaux Diacres, a fait sçavoir ses intentions au Sacré College, afin qu'il puisse regler là-dessus le Ceremonial: mais on ne sçait si les Cardinaux, qui sont extrêmement jaloux de leurs prerogatives, voudront consentir à donner rang parmi eux à ce Prince, quelque respectable qu'il soit par sa naissance & par sa Dignité. Le départ de S. A. S. E. pour retourner dans ses Etats en *Allemagne*, est fixé au 29. de ce mois de Decembre; & celui de la Princesse de *Toscane*, pour retourner à *Florence*, au 7. Janvier. Mr. Fini est dangereusement malade d'une retention d'urine, & le Pape lui rendit dernièrement visite. La Congregation du *St. Office* ayant élu l'Inquisiteur de *Florence*, pour être inquisiteur à *Boulogne*, sans en avoir demandé l'agrément au Pape, S. S. à cassé cette élection, & a choisi de son Autorité le Pere Gallerata Dominicain, pour remplir cette Place.

des Princes &c. Fevrier 1728. 115

VII. *Naples*. L'Electeur de *Cologne*, & la Princesse Violante de *Toſcane* la Tante, arriverent en cette Ville le 24. Novembre, & vinrent deſcendre au Palais du Duc de *Gravina*. L. A. ont été occupées pendant quelques jours à voir ce qu'il y a de plus remarquable ici & aux environs, étans ſervies des Caroffes du Cardinal Viceroi, qui les a traitées pendant le ſejour qu'elles ont fait ici, avec toute la politeſſe & les honneurs dûs à leurs rangs. L'Electeur a, dit-on, fait remettre chez divers Banquiers d'*Italie* 500. mille florins d'*Allemagne*, pour les frais de ſon voyage, outre 60. mille écus dont ſon Chapitre de *Cologne* lui a fait preſent; & le premier de Decembre, vers les dix heures du matin, L. A. partirent au bruit d'une triple décharge du Canon des Châteaux, pour retourner à *Rome*, où elles ſont état de reſter quelques ſemaines. On n'eſt pas encore revenu de la frayeur qu'a cauſé le dernier tremblement de terre, & l'inondation dont nous avons fait mention. Le Bourg de *Giulano* en reſſent encore tous les jours de triſtes effets, & s'enfonce de plus en plus, ce qui fait craindre qu'il ne s'abîme entierement. Le *Mont-Veſuve* eſt dans une agitation épouvantable; & comme ſi une ſeule ouverture ne lui ſuffiſoit pas pour vomir ſes flammes, il ſ'y en eſt fait depuis peu de nouvelles, avec un tintamare horrible, qui fait fremir tous les environs: de ſorte qu'on n'eſt pas ici ſans appréhenſion de quelque nouveau malheur, dont ces éruptions ſont ordinairement les avant-coureurs. La Galere *Patronne*, qui étoit allé en courſe, a fait malheureuſement naufrage ſur la Côte de *Tropée*, où elle a été pouſſée par une violente tempête; 282. perſonnes de ſa chiourme ont péri par cet accident; & le Capitaine du Vaiſſeau la *Ste. Elizabeth*

étant accusé d'en avoir été en partie la cause, le Cardinal Viceroy l'a fait mettre aux arrêts à son retour. A force de travail, on a débouché quelques Aqueducs qui conduisent l'eau aux Fontaines de cette Ville, & qui avoient été remplis de sable, par la dernière inondation. Le 16. le tems commençoit à se remettre au beau.

VIII. *Venise*. Un Exprés dépêché de *Rome*, ayant apporté ici le 29. Novembre, la nouvelle de l'élevation de Mr. Querini au Cardinalat, les Seigneurs Procureurs, Pere & frere de cette Eminence, firent pendant trois jours de suite de grandes rejouissances dans leurs Palais, & toute la Noblesse les y vint complimenter. On meuble l'Hôtel que le Comte de Bolagnos doit occuper, & qui est attendu ici en qualité d'Ambassadeur de l'Empereur. Mr. Capello est revenu de son Ambassade de *Rome*, & se rendit le 3. Decembre au Senat, où il rendit compte de ses negociations. Le 18. on sentit ici quelques legeres secouffes de tremblement de terre; & comme il pleut presque continuellement, les Rivieres, & particulièrement le *Pô*, sont extraordinairement enflées. Les Theatres ont été fermés, à cause de la fête de *Noël*; mais le lendemain, qui étoit le 26., il recommença à paroître un grand nombre de Masques; & l'ouverture du Carnaval se fit le soir, par celle de tous les spectacles publics. On a fait partir une Felouque chargée d'une grosse somme d'argent pour la *Dalmatie*.

IX. *Genes*. Le jeune Prince de *Bade*, après s'être reposé ici quelques jours, en partit le 26. Novembre, pour continuer ses voyages par le *Piémont* & la *France*. Le Marquis de Monteleon, Ministre du Roi d'*Espagne*, est arrivé de *Madrid* par la voye d'*Antibes*, & après un court séjour, il prit

prit le 4. Decembre son Audience de congé du Doge & du Senat, faisant état de passer à la Cour de *Turin*, & de là à celles de *Florence*, de *Parme*, & de *Modene*, avant de se rendre à *Venise*, où il a ordre de résider. Ces Mers sont pleines de Corsaires, qui font de frequentes prises; & on apprend de *Toulon*, qu'on y a reçu ordre de la Cour de *France*, d'armer au plûtôt deux Galliottes à Bombes, & quelques Vaisseaux de Guerre, pour leur donner la chasse.

X. *Milan*. Le Comte de Daun est continué encore pour 3. ans, dans le Gouvernement General de ce Duché. Le General Lucini a été fait Colonel du Regiment de Langlet; & le Marquis Royales a été pourvû de la Charge de Senateur. Comme on ne doute plus de l'Alliance entre l'Empereur & le Roi de *Sardaigne*, on a discontinué les travaux aux Fortifications des Places frontieres, mais on doit les recommencer dès que la saison le permettra. Cependant on ne laisse pas de faire des levées en ce Pays, & on les envoie la plûpart dans les Royaumes de *Naples* & de *Sicile*, pour recruter les Regimens qui y sont. Le Marquis & la Marquise de Carravaggio ont reçu les complimens de felicitation de toute la Noblesse sur la promotion au Cardinalat du Comte de Sinzendorf, Oncle paternel de cette Dame. La femme d'un Marchand de bois de cette Ville, est, dit-on, accouchée de quatre garçons d'une même portée, qui ont reçu le Baptême, & qui se portent bien.

XI. *Boulogne*. La Cour de *Rome* a fait faire depuis peu une remise de 30. mille écus à l'Épouse du Chevalier de St. George; & le Cardinal Legat lui rend de frequentes visites. On ne parle plus du retour de ce Prince d'*Avignon*, où il continué de faire sa résidence, ni du départ de la

Princesse son Épouse, pour l'aller trouver en cette Ville. Le Duc de Carignano, neveu du Pape, est arrivé ici de *Rome*, allant à la Cour de *Vienne*.

XII. *Turin*. On confirme de toutes parts que le Traité d'Alliance entre cette Cour & celle de *Vienne*, qui a été négocié ici par le Comte de Harrach, Envoyé de l'Empereur, est comme conclu. Le 6. Decembre il arriva un Courier extraordinaire dépêché de *Vienne* par le Marquis de Broglio, Ambassadeur de S. M., avec le plan dudit Traité ; & ce Seigneur est attendu lui-même, pour recevoir là dessus ses dernières instructions. Ainsi toutes les mesures prises par les Alliez d'*Hannover*, pour engager ce Prince dans leur parti, se trouvent par là rompues, & les negociations de leurs Ministres, infructueuses. On s'attend que les articles de ce Traité seront rendus publics, & que cette affaire ne tardera pas à être consommée. Les differends avec la Republique de *Genes* sont sur le point d'être accommodés ; & le Roi va nommer un Ministre pour y aller résider. L'Envoyé de cette Republique qui est ici, fait regulierement sa cour au Roi, & a de frequentes conferences avec les Ministres de S. M. On prétend que les derniers démêlez survenus entre cette Cour & celle de *Rome*, sont ajustés, & que le Pape enverra ici incessamment un Nonce. Le Prince de *Bade* est arrivé en cette Ville par *Genes*, & S. A. après avoir eu l'honneur de saluer S. M. & la Famille Royale, est depuis partie pour *Paris*. On a discontinué les levées que le Roi avoit ordonné de faire en ce Pays.

XIII. *Suisse*. Le Marquis de Bonac ayant donné avis à sa Cour, de la reception magnifique qui lui avoit été faite à son passage à *Bâle*, le Roi de *France* a envoyé ordre au Commandant d'*Hun-
ningue*

ningue d'en remercier de sa part la Regence ; ce qu'il a fait par une Lettre conçue en termes fort civils. Ce Ministre depuis son arrivée à *Soleure* , a fait entendre aux Cantons Catholiques, qu'il n'avoit aucun ordre d'agir en leur faveur, pour la restitution des terres qui leur ont été enlevées , & que ses instructions regardoient toute autre chose. Cependant son Ex. n'a encore fait aucune proposition , & on ne croit pas qu'elle entre en negociation avant le commencement de l'année prochaine 1728. Elle a écrit au Magistrat de *Geneve* , en termes très-obligeans, pour lui faire part de son arrivée à *Soleure* , & l'assurer de sa bienveillance : à quoi la Seigneurie a répondu par une Lettre de felicitation & de remerciement. Son Ex. a aussi fait venir l'Interprète François , qui étoit allé à *Coire* , pour être informé au juste de la situation des affaires des *Lignes Grises* ; & le Sieur d'Ufion son neveu sera chargé de leur aller communiquer ses Lettres de créance.

On dit les différends du Canton de *Lucerne* avec la Cour de *Rome* tout-à-fait accommodés ; & Mr. le Nonce Passionei, qui s'étoit retiré à *Altorff* , est attendu dans peu, pour y faire l'ouverture de la Nonciature. La Regence a écrit à ceux de *Zurich* & de *Berne* , pour les remercier des secours qu'ils lui avoient offerts, en cas de rupture avec le St. Siege.

Le Baron Ricsenfelds , Ministre de l'Empereur auprès des *Lignes Grises* , est arrivé à *Coire* , & a pris son logement chez l'Evêque de cette Ville. Les Députés de *Turgaw* ont obtenu que l'affaire du monopole du Sel, dont ils se plaignent, seroit renvoyée à la prochaine Diette generale.

ARTICLE IV.

Contenant ce qui s'est passé de considerable en FRANCE, depuis le mois dernier.

I. **V**ersailles. On a meublé d'hiver les Appartemens de ce Château, pour le retour de L. M. Les tapisseries en font d'une beauté extraordinaire, & ont été faites aux *Gobelins*. Elles représentent l'Arcopage d'*Athenes*; *Heliodore* chassé du Temple; la Victoire de *Constantin*; le Pape *Jules II.* entendant la Messe; l'Histoire de *Saint Leon*; & la défaite de l'Armée d'*Attila*, Roi des *Huns*. Le 1. Decembre il y eut concert chez la Reine, pour la première fois, depuis que la Cour est en deuil pour la mort de Madame Royale, Ayeule de S. M. (Nous avons omis de dire, en parlant dans nos précédens Journaux de la mort de cette Princesse, qu'elle se nommoit *Anne Jablonowska*; qu'elle étoit fille de *Jean Jablonowski*, Grand Marechal de la Couronne de Pologne, & avoit été mariée en 1670. à *Raphaël Leczinski*, Comte de *Lefno*, General de la Grande Pologne, Grand Tresorier, Palatin de *Lenczin*, & Pere du Roi *Stanislas*, qui naquit de ce mariage le 18. Avril 1677.) L'après-midi le Roi alla se promener au Château de la *Muette*; & S. M. y soupa avant de revenir ici. Mr. le Duc de Bourbon partit le 3. pour retourner à *Paris*, & de là à *Chantilly*, après avoir pris congé du Roi, dans le Cabinet duquel il fut introduit par le Cardinal de *Fleury*. La jeune Reine Douairiere d'*Espagne*, restera trois mois dans le Couvent des *Carmelites*, où elle s'est retirée; & au commencement du Prin-

Printems S. M. ira, dit-on, faire sa résidence au au Monastere de *Chaillot*, où se tenoit ci-devant la Reine Veuve de *Jacques II. Roi d'Angleterre*. On a envoyé ordre au Duc de Richelieu de rester encore pendant tout l'Hyver à son Ambassade de *Vienne*. La Marquise de Villars a été nommée Dame d'Honneur de la Reine, à la place de la Marechalle de Villas sa Belle-mere. Le Roi a donné l'agrément au fils du Comte de Morville, ancien Ministre & Secretaire d'Etat pour les affaires étrangères, d'acheter pour la somme de 40. mille écus le Regiment de Dragons, dont le Marquis de Bonnelles étoit Mestre de Camp ; & le Prince Constantin de Rohan Guimené, Chevalier de *Malthe*, a été fait par S. M. Capitaine d'un Vaisseau de Guerre qu'on équipe actuellement à *Toulon*. Les Dames de la Reine qui n'étoient en service que pendant une semaine, serviront à l'avenir pendant quinze jours. Le 9. il y eut Comédie pour la premiere fois depuis le deuil de la Cour, sur le Theatre du Château, où les Comédiens François représenterent *Tiridate*.

II. Le 12. sur les 6. heures du soir, le Roi reçut un Courier extraordinaire de *Madrid*, avec des dépêches du Comte de Rothembourg, contenant les dernieres propositions de S. M. Cath., dont nous avons fait mention à l'Article d'*Espagne*. Le Cardinal de Fleury manda le 13. au matin Mr. Walpole, Ambassadeur de la *Grande-Bretagne*, pour les lui communiquer, & après une conférence de deux heures, ce Ministre dépêcha un Courier à la Cour, par *Calais*. Quoiqu'on ne sçût pas précisément quelles étoient les conditions proposées par l'*Espagne*, le bruit ne laissa pas de se répandre, que son accommodement avec la *Grande-Bretagne* étoit conclu; que S. M. Cath.

consentoit de ratifier les Articles préliminaires, de lever le siege de *Gibraltar*, & de rendre aux Anglois le Vaisseau le *Prince-Frederic* ; mais ce ne fera qu'après le retour du Courier qui a été envoyé en dernier lieu à *Londres* ; & lorsque le Roi d'*Angleterre* aura accepté ou rejeté les propositions qui lui sont faites, que l'on sçaura s'il y a quelque fond à faire sur cette importante nouvelle. Au reste on ne parle ici que de la continuation de la Paix ; & l'ordre pour acheter des Chevaux pour remonter la Cavalerie, a été même contremandé. On compte toujours beaucoup sur ces avances de la Cour de *Madrid* ; & le Comte de *Rothembourg* y restera, dit-on, jusqu'à ce qu'on voye quel succès aura cette negociation, qui est fortement appuyée par les Ministres de l'Empereur & des Etats Generaux qui y résident. Le 11. le Marquis de *Ste. Croix*, l'un des Plenipotentiaires de *S. M. Cath.*, qui arriva ici le 7. avec Madame son Epouse, eut une Audience particuliere du Roi, étant présenté par Mr. *Barrenachea*, autre Plenipotentiaire du Roi d'*Espagne* au futur Congrès, qui l'avoit devancé de quelques semaines. Le 16. L. Ex. en eurent une seconde de L. M., & rendirent ensuite visite à Mesdames de *France*. Mr. *Van Hoey*, Ambassadeur d'*Hollande*, est extrêmement goûté à la Cour, & particulièrement du Cardinal de *Fleury*, qui témoigne beaucoup de consideration pour S. Ex. Le Marquis de *Branças* Cereff est revenu de son Ambassade de *Suede* ; & le Marquis de *Bonac*, Ambassadeur de *S. M. en Suisse*, a été déclaré Conseiller d'Etat & d'Epée. Le 14. le Roi tint à *Versailles* un Chapitre de l'Ordre du *St. Esprit*, dans lequel S. M. proposa, & reçut Chevaliers dudit

des Princes &c. Fevrier 1728. 123

dudit Ordre, le Prince des *Asturies*, & l'Infant Dom Carlos son frere.

III. Quoique Mr. le Duc soit retourné à *Chantilly*, S. A. viendra, néanmoins, de tems en tems faire la cour au Roi à *Verfailles*. La Princesse de Conti, seconde Doitairiere, a acheté de ce Prince pour la somme de 600. mille livres, l'Hôtel du *Petit Luxembourg*. On assure que la Reine est grosse ; & il a été défendu aux Comediens Italiens de jouer devant S. M. jusqu'à nouvel ordre. Le 13. la Reine Epouse du Roi *Staniflas* arriva de *Chambor* par *Chartres*, à l'Abbaye de *St. Cyr*, où on lui avoit meublé un Appartement. Immédiatement après son arrivée, elle fut complimentée par le Comte de Tessé de la part de la Reine sa fille ; & le lendemain S. M. lui étant venu rendre visite, les deux Reines s'embrassèrent avec beaucoup de tendresse. Le 15. la Reine de *Pologne* vint à son tour rendre à S. M. la visite qu'elle en avoit reçu ; elle eut le plaisir de voir les deux jeunes Princesses ses petites filles, & le soir elle retourna à *St. Cyr*. Le 18. le Roi vint la visiter dans cette Abbaye ; & le 20. elle partit pour retourner à *Chambor*, accompagnée de Mademoiselle Jablonowski sa niece. Les deux Cours de *France* & d'*Espagne*, sont, dit-on, convenuës que tous les Princes Enfans de *France* seront désormais Chevaliers de la *Toison d'or*, immédiatement après leur naissance ; & ceux d'*Espagne*, Chevaliers de l'Ordre du *St. Esprit*. Mr. le Duc d'Orleans, l'Abbesse de *Chelles* sa sœur, & le Prince de Conti, qui continuë ses études dans le College des Jesuites à *Paris*, ont été legerement indisposés. Le Prince Alexandre de Kurakin, qui est en *Hollande*, revient résider en cette Cour, en qualité d'Ambassadeur de *Russie*, en la place du
feu

feu Prince de Kurakin son pere. Le 19. le P. *Charles-Auguste* Capitain, François de Nation, & Superieur General de la Congregation des Clercs Reguliers, dits, *Barnabites*, eut Audience publique du Roi & de la Reine, de Mesdames de *France*, & de la Duchesse d'Orleans, qu'il complimenta avec beaucoup d'éloquence: il fut conduit par le Chevalier de Saintot, Introduceur des Ambassadeurs, qui l'étoit venu prendre à *Paris* dans les Carosses de L. M., & traité par les Officiers du Roi; ensuite reconduit dans les mêmes Carosses, & avec les ceremonies accoutumées. Le 23. le Marquis de Rangoni, Envoyé extraordinaire de *Modene*, notifia à L. M. la naissance du Prince, petit-fils du Duc son Maître, dont la Princesse Epouse du Prince Hereditaire de ce nom, accoucha le mois dernier à *Reggio*.

IV. La Cour a envoyé des ordres au Gouverneur & au Magistrat de *Cambrai*, d'y faire toutes les dispositions nécessaires pour la tenuë du Congrès; & les Plenipotentiaires de l'Empereur & du Roi d'*Espagne* y ont déjà, dit-on, fait louer des Hôtels. Le 24. le Roi toucha un grand nombre de malades. L. M. assisterent aussi à la Messe de minuit dans la Chapelle du Château; & le lendemain fête de *Noël*, Elles y firent leurs devotions avec une pieté exemplaire. Ce jour-là, on chanta en presence de la Reine une *Idylle*, sur la naissance des deux Princes, intitulée, *Les presens des dieux à la France*; elle est de la composition de l'Abbé Pelegrin, & fut fort applaudie de toute la Cour. Le 28. Mr. Horace Walpole reçut un Exprés dépêché par Mr. Keene, Résident de S. M. Brit. à *Madrid*, avec avis que le Roi d'*Espagne* s'étoit proposé de mettre un Indult de 25. pour cent sur les effets de la Florille: ce
qui

qui allarme fort les Negocians François & Anglois qui y font les plus interessés ; & S. Ex. eut le lendemain là-dessus une longue conference avec le Cardinal de Fleury, & les autres Ministres. Le 31. il y eut des conferences extraordinaires à la Cour, sur des dépêches apportées par un Courier du Marquis de Fenelon, Ambassadeur du Roi à *La Haye*, & sur l'affaire des Monnoyes. Il arriva aussi un Courier de *Madrid*, ce qui donna lieu à la tenuë d'un Conseil, après lequel ce Courier fut d'abord renvoyé. Ce jour-là les Députés des Etats de *Bretagne* eurent Audience du Roi, étans présentés par le Comte de Toulouse, Gouverneur de la Province, & par le Marquis de St. Florentin, Secretaire d'Etat, & conduits par les Maîtres des Ceremonies. La Députation étoit composée de l'Evêque de *Rennes* pour le Clergé, qui porta la parole, du Chevalier de Rohan pour la Noblesse ; du Sr. de Montaran, Senechal de *Rennes*, pour le Tiers-Etat ; du Président Budée, Sindic des Etats, & du Sr. de la Boissieres, Tresorier : ils eurent ensuite Audience de la Reine, & rendirent leurs respects à Mesdames de *France*. L'ouverture des Etats de *Languedoc* se fit aussi le 11. à *Montpellier*. Le départ du Roi pour *Compiègne* est fixé au 4. Avril prochain ; S. M. n'y restera que jusqu'au 29. du même mois, pour prendre le divertissement de la chasse, & il est encore incertain s'il y aura un Camp près de cette Maison Royale, à moins de quelque événement imprévu. La moitié des Troupes de la Maison du Roi a ordre de se tenir prête pour accompagner S. M., l'autre moitié restera dans ses Quartiers, ou à *Versailles* auprès de la Reine, qui ne sera pas du voyage. On apprend de *Bayonne*, que l'ancienne Reine Doitairiere d'*Espagne* qui y fait sa résidence, a
reçu

reçu de *Madrid* une remise de 300. mille écus à compte de son Doüaire.

V. Le Courier qu'on attendoit de *Londres*, étant revenu, le Valet de Chambre du Comte de *Rothembourg*, qui avoit apporté ici les dernières dépêches, a été renvoyé à *Madrid* avec de nouvelles instructions pour ce Ministre, & la réponse du Roi de la *Grande-Bretagne* aux propositions faites en dernier lieu par S. M. Cath. Il y a beaucoup d'aparence qu'elles n'ont pas été goûtées, ni par cette Cour, ni par S. M. Brit. puisque cette affaire, qui fait l'attention generale, n'est pas encore renduë publique. On attend le retour du Sr. Bannieres qui est à *Madrid*, avec des nouvelles plus favorables, & conformes aux propositions faites depuis peu par la *France* & la *Grande-Bretagne*, & en même tems la ratification pure & simple de S. M. Cath. des Articles préliminaires, sans laquelle on ne voit aucun accommodement à esperer entre cette Couronne & l'*Angleterre*. On s'étoit attendu que le Roi de *Sardaigne* prendroit le parti de se declarer pour l'Alliance d'*Hannover*; mais ce Prince étant sur le point de conclure son Traité avec l'Empereur; voilà toutes les esperances qu'on avoit conçues à cet égard, évanouïes. Le Roi a envoyé ordre à son Ministre à *Constantinople*, de declarer au Grand Vizir, qu'à present que la *Porte* est en paix avec les *Persans*, il seroit très agréable au Roi Très-Christien, qu'elle n'entreprît rien qui pût troubler le repos de l'*Europe*; & on ne doute nullement que la *Porte* n'ait égard, & ne fasse attention à ces remontrances. Il est certain que le Duc de Richelieu, Ambassadeur de *France* à *Vienne*, a ordre d'y rester. Le Marquis de Ste. Croix, & Mr. de Barrenachea, Ambassadeurs Plenipotentiaires

naires d'*Espagne* au futur Congrès, & qui arrivent ici dernièrement, font travailler à des Equipages magnifiques, & le nouvel Ambassadeur de *Venise* fait les dispositions pour son entrée publique avant le Carême. On apprend de *Toulon* qu'on a mis en mer 2. Vaisseaux de guerre de 60. pieces de Canon, pour garantir les Côtes de *Provence* des insultes des Corsaires de *Barbarie*, & qu'on équipe dans ce Port encore 2. Galliotés à bombes, & quelques Bâtimens pour leur donner la chasse. Les Colonels ont ordre de tenir leurs Regimens complets.

VI. Le premier Janvier L. Maj. reçurent les complimens ordinaires sur le renouvellement de l'année, des Princes & Princesses du Sang, des Ministres Etrangers, des grands Officiers de la Couronne, des Députés de toutes les Cours Supérieures, & du Magistrat de la Ville de *Paris*. Le Roi tint ensuite dans son Cabinet un Chapitre de l'Ordre du *St. Esprit*, & fit une nouvelle promotion de huit nouveaux Chevaliers, qui sont, le Prince de Dombes, & le Comte d'Eu, tous deux fils du Duc du Maine; le Duc de Richelieu, actuellement Ambassadeur Extraordinaire de S. M. à la Cour de *Vienne*; le Duc de St. Simon; le Duc de Giovenazzo, Grand Ecuyer de la Reine Regnante d'*Espagne*; le Marechal Duc de Roquelaure; le Marechal d'Alegre; & le Comte de Grammont. Le Roi ayant signé le rôle de ces nouveaux Chevaliers, le donna au Marquis de Breteuil, Prévôt & Maître des Ceremonies, qui étant sorti du Cabinet, le fit publier par un Heraut. S. M. se rendit ensuite dans la Chapelle du Château, précédée des Ducs d'Orleans & de Bourbon, du Comte de Charollois, du Comte de Clermont, du Duc du Maine, du Comte de Toulouse, & des Cheva-

Chevaliers Commandeurs dudit Ordre en habits de ceremonie, revêtus du Manteau & du Collier, & les deux Huiffiers de la Chambre, marchans devant S. M., & portans leurs Mâtes. La Reine, accompagnée de ses Dames, se rendit dans la même Chapelle; & après la grande Messe, le Roi fut reconduit avec le même ordre & les mêmes ceremonies dans son Appartement. Le 2. L. M. se rendirent de *Versailles* à *Marly*, pour y faire quelque séjour. Les Seigneurs & Dames qui sont de la suite de L. M., sont:

Madame la Duchesse, Mesdemoiselles de Charolois, de Clermont, & de la Roche-Sur-Yon; Mesdames de Boufflers, de Ribeyrac, de Grave, de Marcé, du Bellay, de Mailly, de Livry, de Charost, de Villars, de Tallard, de Nesle, de Bethune, d'Aumont, de Bussy, de Traisnel, le Pelletier des Forts, de Rupelmonde, de Dreux, de Chalais, d'Epernon, de St. Florentin, de la Vrilliere, de Gontault, de Maurepas, de Chaulnes & de Buscq; Mesdames la Duchesse de Boufflers, d'Alincourt, de Merode, de Matignon, de la Trimoüille; Mesdames la Duchesse de Grammont, & de Tavanès; Mesdames la Maréchal de Villars, de Mailly la jeune, d'Alegre, & de Souvray.

Les Seigneurs, sont.

Mr. le Duc d'Orleans, le Comte de Charolois, le Comte de Clermont, le Duc du Maine, le Comte de Toulouze, le Prince de Dombes, le Comte d'Eu, le Grand Prieur, le Cardinal de Fleury, le Cardinal de Rohan; les Princes Charles de Lorraine, de Rohan & de Bouillon; l'Evêque de *Châlons*; les Ducs d'Aumont, de Tallard, de la Rochefoucault, de la Rocheguyon, d'Olonne, de Bethune, de Ruffec, de Boufflers, d'Epernon, d'Antin, de Luxembourg, de St. Aignan, de

de Luynes, de Gontault, de Chaulnes, de la Trimoüille, de Grammont, de Charost, de Gefvres & d'Humieres; les Maréchaux de Villars, de Tallard & d'Huxelles; Mr. le Premier, & Mr. le Vidame; les Marquis de Villars, de Ruffec, de Courtenvaux, de Maillebois, de Nangis, de Brancas, de Brancas-Cerest, d'Alincourt, de Matignon, de Lassé & d'Hautefort; les Comtes de Livry, de Souvray, de Biron, de Croissy, de Nefle, de Dreux, d'O, de Goesbriant, de Tessé, de Frouley, de Baviere, de la Suze, de Grammont, de Bulc, de Merode, de Coigni, Pere & Fils, & de Lorges; Mrs. le Grand Prévôt, le Blanc, le Pelletier des Forts, Chauvelin, de Maurepas, de St. Florentin, de Chalais, d'Heudicourt, de Villacerf, de Pezéz, & de Montaran.

VII. On ne doute plus du tout de la grossesse de la Reine, qui est avancée de deux mois. Le Roi fit present à cette Princesse la veille du nouvel an, de six Bourfes de 1200. Louïs d'or chacune, qu'il lui envoya par un des principaux Seigneurs de sa Cour; & S. M. envoya aussi à *Chambor* au Roi & à la Reine *Staniflas*, pour étrennes, une somme considerable en or, sous l'escorte de douze Mousquetaires. Les Bureaux sont restés à *Verjailles*, & n'ont pas suivi la Cour à *Marly*. Comme le Duc de Richelieu, Ambassadeur de S. M. à la Cour de *Vienne*, n'a pas encore 38. ans accomplis, & que personne, à l'exception des Princes du Sang, ne peut être reçu Chevalier de l'Ordre du *St. Esprit*, sans avoir atteint cet âge, le Roi a accordé à ce Seigneur une dispense, en consideration de ses services. Le Pere Surian, Prêtre de l'*Oratoire*, & fameux Prédicateur, a été nommé à l'Evêché de *Vence*, sur la démission volontaire de Mr. Flodoard de Bourchenu; & S. M.

a accordé une pension de 20000. livres au Comte de Pontchartrain, Pere des Comtes de Maurepas & de Pontchartrain, sur celle dont jouïssoit feu Mr. le Chancelier son pere, qui vient de mourir, & une autre de 6000. livres au Comte de Pontchartrain son fils. On attend toujours le retour du Courier Bannieres de la Cour de *Madrid*, avec la derniere resolution du Roi d'*Espagne*, sur la reponse de S. M. Brit., qui a été envoyée à S. M. Cath.; & on travaille aux dépêches qui doivent encore être incessamment envoyées en cette Cour, par un nouvel Exprés. On ne doit s'attendre à rien de fort interessant & de positif, que toutes ces negociations ne soient finies, & que la Cour de *Madrid* n'ait ratifié & exécuté ce qui est stipulé par les Articles préliminaires. Toutes ces longueurs rendent les nouvelles steriles, & fort incertaines.

VIII. *Paris, & autres endroits du Royaume.* Mr. le Duc arriva le 3. Decembre en cette Ville, & alla le lendemain voir Mr. le Duc d'Orleans, qui lui rendit sa visite une demie heure après. Il y eut de grandes rejouïssances à l'Hôtel de *Condé*, à l'occasion du retour de ce Prince, & de ce qu'il étoit rentré dans les bonnes graces du Roi; & S. A. S. y reçut les complimens d'un grand nombre de personnes de distinction. Le 6. elle partit pour retourner à *Chantilly*, d'où elle viendra de tems en tems faire sa cour au Roi à *Versailles*. Le Marechal de *Villeroi* qui s'est fait transporter en cette Ville, est toujours incommodé, & l'Archevêque de *Lion* son fils, s'est rendu ici pour le voir. Mr. Van *Hoey*, Ambassadeur d'*Hollande*, logé à l'Hôtel qu'occupoit ci-devant le Marquis d'Alincourt, petit-fils de ce Marechal. La petite verolle commence à regner en cette Ville; mais elle n'est

pas

pas dangereuse, & on prend de grandes précautions à la Cour, pour empêcher qu'elle ne s'y communique, & en garantir Mesdames de France, & le Roi même qui n'a pas encore eu cette maladie.

IX. La nouvelle Fabrique pour changer le Fer en Cuivre, établie à *Ville-Neuve St. George*, réussit à souhait, & les intéressés s'en promettent des profits considérables, en le donnant à 4. sols meilleur marché la livre que celui que l'on tire des Pays étrangers. Ils ont fait preparer deux pots de ce nouveau Cuivre, l'un à Caffé & l'autre à Chocolat, pour en faire present au Cardinal de Fleury. Mr. de Blumstein, Gentilhomme Allemand, qui depuis quelques années a entrepris de tirer du Plomb des Mines de *Pila* en *Forêt*, y a découvert des veines de ce métal si abondantes, qu'on espere en fournir suffisamment les Provinces voisines, & même cette Ville de *Paris*. Mr. Grassin, Directeur des Monnoyes, fait rebâti le Bourg d'*Arcy* sur *Aube*, qui a été ruiné par un incendie, & la dépense montera, dit-on, à un million de livres. On travaille actuellement à quatre Statuës de Bronze, qui représenteront les quatre Saisons, pour les placer aux 4. coins de la Statuë Equestre du Roi à la Place de *Vendôme* a *Paris*, qu'on projette aussi d'entourer de grilles de fer, comme celle d'*Henri IV.* sur le *Pont Neuf*. Le Lieutenant General de Police a fait attacher à tous les coins des ruës de cette Ville, des plaques de fer blanc sur lequel le nom de chaque ruë est écrit en gros caracteres, pour la commodité du public. Le Marquis de Livron a découvert une Mine d'or sur une de ses Terres en *Champagne*: sçavoir, si, comme il arrive souvent, la dépense n'excedera pas le produit.

X. La ruine du Magasin à poudre de *Verdun* sur *Meuse*, a encore causé plus de desordre qu'on ne l'avoit dit ; y ayant peu de maisons, particulièrement dans la basse Ville, qui n'ait été ébranlée ou endommagée. Les Religieuses de la Congregation y ont souffert une perte de près de 30. mille livres ; & le nombre des morts & blessés est beaucoup plus considerable. Entre ces derniers il n'y en a pas eu de plus heureux que la Sentinelle, qui étoit en faction devant le Magasin : on la trouva le lendemain sous les débris couverte de sa Guerite, fort effrayée, mais seulement avec une legere contusion. Une Demoiselle de la Ville de *S. Quentin* en *Picardie*, nommée de *Villers*, & âgée de 97. ans, vient d'épouser avec la dispense du Pape Mr. de *Bassy* son cousin germain, âgé de 37. ans.

XI. Depuis la reconciliation entre les Cours de *France* & d'*Espagne*, on écrit de *Perpignan* que la bonne intelligence est plus étroite que jamais entre les Habitans de la *Catalogne* & ceux du *Roussillon*, & que le Commerce y est très-florissant. Suivant les Lettres qu'on a reçues de *Quebec* en *Canada*, du 7. Novembre dernier, les *Hurons* & les *Iroquois*, peuples qui habitent les Forêts le long de la Riviere de *Mississipi*, ayans demandé des Missionnaires François, on doit leur en envoyer par les premiers Vaisseaux qui feront voile pour ce Pays-là. On équipe à *Toulon* une nouvelle Escadre, pour envoyer contre les Corsaires de *Tunis*, pour tirer raison des insultes qu'ils continuent de faire au Pavillon François, & faire cesser leurs pirateries sur les Côtes de *Provence*.

XII. Les troubles au sujet de la Bulle, du Concile d'*Ambrun*, & de l'affaire de Mr. de *Senex*, ne cessent point : les Ecrits se multiplient malgré les ordres severes de la Cour, & les choses à cet égard

égard font encore fort broüillées. On parle toujours d'un Concile National, qui s'assemblera, dit-on, après Pâques, pour terminer, s'il est possible, toutes les disputes, & ramener les Evêques opposans. La Cour paroît d'autant mieux disposée à y donner les mains, qu'elle a cette affaire fort à cœur, & que la plûpart des Metropolitains ne se portent pas de bonne grace à convoquer des Conciles Provinciaux. Il arrive déjà à *Paris* grand nombre d'Evêques, qui tiennent des Assemblées chez le Cardinal de Bissy, qui est chargé de ce détail, pour en préparer les matieres. Les Jesuites qui sont Professeurs en Theologie dans l'Université de *Montpellier*, ont obtenu un Arrêt du Conseil, par lequel tous les Etudiâns, de quelque Faculté qu'ils soient, même en Medecine & en Droit, seront tenus de signer à l'avenir le Formulaire, s'ils veulent être admis aux degrés. Le Cardinal de Fleury, & le Pere Lignieres, Confesseur du Roi, ont mandé à l'Abbé de Saleon, chargé de la direction du Diocèse de *Senes* pendant l'exil de l'Evêque, qu'il pouvoit compter sur toute l'Autorité du Roi; & cet Abbé qui avoit paru un peu étonné des menaces d'excommunication des Grands Vicaires de ce Diocèse, est à present plus rassuré. On voit une reponse de Mr l'Evêque de *Montpellier* à la derniere Lettre qui lui a été écrite par Mr. l'Evêque de *Soissons*, & cette piece qui contient 42. pages in 4. est extrêmement recherchée. l'Archevêque de *Cambrai* a mis au jour un Mandement qui supprime les Propositions contenues dans le Livre du P. Courray, touchant *la validité des Ordinations des Anglois*; & le Cardinal de Noailles a aussi publié sur cette matiere l'Instruction Pastorale qu'il avoit promise par son dernier Mandement.

XIII. Il y a un projet sur le tapis, par lequel on prétend faire une épargne suffisante pour acquitter une partie des dettes de l'Etat, en retranchant quantité de pensions, & la dépense superflue des Maisons du Roi & de la Reine. La fourniture des étapes a été adjudgée, dans la plupart des Provinces du Royaume, aux Receveurs Generaux des Finances. Voici les Arrêts du Conseil qui ont été publiés pendant ce mois Decembre.

Un Edit du Roi datté de Fontainebleau, du mois d'Octobre dernier, & enregistré au Parlement le 12. Decembre, portant, *Rétablissement de 60. Charges de Secretaires du Roi, des 100. qui furent supprimées par Edit du mois de Juillet 1724.*

Autre portant ordre, *Qu'à l'avenir personne ne sera exempt de payer le port des Lettres, à l'exception de Mr. le Chancelier, & les autres Ministres d'Etat, suivant la liste qui en sera dressée.*

Autre qui ordonne, *Qu'on continuera jusqu'au dernier Juin 1728., à recevoir au prix courant les anciennes Especes & matieres d'or & d'argent, dans les Bureaux des Recettes, & dans le Change des Monnoyes.*

XIV. Lorraine. Luneville. On a été pendant quelque tems fort allarmé ici de la maladie du jeune Prince Hereditaire de Lorraine, qui est actuellement à la Cour de Vienne, & qui y a été attaqué de la petite verolle: mais le Comte de Breiner, premier Page de ce Prince, ayant depuis apporté la nouvelle qu'il étoit hors de danger, & même en convalescence, S. A. S. en a fait rendre des actions de grâces solennelles à Dieu, par un *Te Deum* qui fut chanté le même jour dans la Chapelle de la Cour, auquel assisterent L. A. R., la Noblesse & les Ministres. Le même soir on chanta aussi à cette occasion un *Te Deum* dans l'Eglise

l'Eglise Paroissiale de *Nancy*, au bruit d'une triple salve de l'Artillerie; il y eut des réjouissances & des illuminations. On fit couler des fontaines de vin devant le Palais & l'Hôtel de Ville, & on jeta quantité d'argent au peuple. Enfin il n'y eut jamais rien d'égal à la sensibilité que chacun fit paroître pour la conservation d'une vie aussi précieuse, que l'est celle de ce jeune Prince. Les ordres ont été donnés de rendre de pareilles actions de grâces, & de faire de semblables réjouissances dans toutes les Villes de cet Etat. Il y a eu en ce Pays une nouvelle diminution d'un sixième sur les petites espèces d'argent & de billon.

ARTICLE V.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en ALLEMAGNE, & en TURQUIE depuis le mois dernier.

I. **T***urquie.* Les revolutions survenues en *Perse* depuis plusieurs années, & la Guerre sanglante suscitée par les Turcs, qui a déchiré ce Royaume tant au dedans qu'au dehors, viennent de prendre fin, par la Paix qui a été conclue entre le *Grand Seigneur* & le Sultan *Eschereff*. Comme en compilant ces Memoires, nous n'avons pour objet que ce qui se passe en *Europe*, nous n'avons néanmoins jusqu'ici pris que très-peu de part à ce qui est arrivé dans des Contrées si éloignées; & nous renvoyons les curieux aux Relations qui ont été publiées, d'un événement qui avoit armé presque toute l'*Asie*. Mais à present que ces Princes se sont accommodés, & que la Porte va se trouver délivrée d'une Guerre qui lui étoit devenuë on-
reux,

reuse, par le peu de succès qu'elle a eu, il est bon que l'on soit informé de la manière, & à quelles conditions s'est terminé ce grand différend. Voici l'extrait des principaux Articles dudit Traité; & ce n'est qu'autant qu'ils peuvent intéresser les Puissances voisines des États de la Haute en Europe, que nous en faisons mention ici. C'est à présent à ces Puissances à redoubler particulièrement leur attention sur les démarches d'une Cour puissante & inquiète, dont les forces ne seront plus occupées par aucune diversion, & qui se trouvera désormais dans l'inaction.

Extrait des principaux Articles de la Paix conclüe entre le *Grand Seigneur*, & le Sultan *Eschereff*.

1. **L**E Sultan Eschereff restera en possession du Royaume de Perse, sous tel titre qu'il jugera à propos.

2. Les Turcs ne donneront aucun secours aux ennemis d'Eschereff.

3. Le Grand Seigneur reconnoitra comme legitime le Mariage du Sultan Eschereff avec la fille du Sophi de Perse détroné, de même que le fils déjà né de ce mariage.

4. La Porte conservera les Villes de Teflis, Hamadan, Tauris, & autres Places conquises par les Turcs pendant la Guerre.

5. Eschereff consent que les Turcs remettent sous leur obéissance le Territoire de Howetz, qui est presentement gouverné par un Prince Arabe; & Eschereff, en cas de besoin, joindra ses armes à celles des Ottomans, pour conquérir ce Pays.

6. Eschereff sera considéré à la Porte comme un Musulman, malgré la différence de ses opinions d'a-

des Princes &c. Fevrier 1728. 127
avec celles des Ottomans, touchant les Prephètes Aly
& Mahomet.

7. Eschereff rendra aux Turcs tout le Canon & autres attirails de guerre qu'il leur a enlevé en diverses occasions.

8. Le Grand Seigneur accordera une amnistie generale au Sultan Dely, qui s'est déclaré avec ses Tattares, en faveur d'Eschereff.

9. La Porte & le Sultan Eschereff nommeront au plutôt des Commissaires pour regler les limites &c.

Il y a quelques autres Articles secrets, qui ne sont pas connus. On prétend que c'est Eschereff, malgré ses avantages, qui a demandé la Paix au Grand Seigneur, en lui offrant 1500. Bourfes. On compte que les Turcs ont perdu plus de 150. mille hommes dans cette Guerre; ce qui joint à l'épuisement des finances du Grand Seigneur, a fait que sa Hauteffe l'a acceptée avec empressement. Le Sultan Eschereff est, dit-on, fort estimé par les Persans, tant par ses belles qualitez, que par son mariage avec la Princesse fille du Sophi détroné, & le jeune Prince qui est né de ce Mariage.

II. *Vienne.* Voici la suite du Traité conclu au sujet de la Navigation, entre S. M. I. & C. & la Regence d'Alger, dont l'ingrés se trouve dans le Journal précédent page 53.

ART. I. **L'**An Cent trente-neuf du mois Lunaire appelé Reygeb, le cinquieme, c'est-à-dire, le 26. Fevrier de l'An du Seigneur 1727., l'on est convenu que selon ce qui a été établi par ce Traité de Paix, toutes Pyrateries & Hostilitez par Mer & par Terre cesseront, entre les Sujets & Vaisseaux de l'Empereur des Romains,
&

Et Sujets Et Vaisseaux du Senat d'Alger; Et si depuis le susdit jour auroit été causé quelque dommage par l'une des Parties à l'autre, qu'il sera totalement réparé, Et que les Vaisseaux pris Et pillés, les Captifs Et toutes autres choses quelconques seront entierement restitués.

2. Que le repos Et la tranquillité seront à l'avenir conservés entre tous les Ports soumis au Très-Puissant Empereur des Romains, Et aussi les Pais-Bas situés à l'Océan, l'Isle de Sicile, Naples, la Calabre, Et les Lieux qui en dépendent, les Ports de Fiume Et de Trieste dans la Mer Adriatique Et les autres Sujets de quelque Pais Et quelque Nation qu'ils soient, de même qu'entre les Sujets du Senat d'Alger Et ses Habitans.

Que l'on observera pareillement toute seureté entre les Vaisseaux Et les Pavillons des deux parties, en quelque endroit qu'ils se trouvent.

Qu'ils n'entreront point dans les Ports les uns des autres, Et n'y feront point de Commerce; mais si la nécessité exigeoit que les Vaisseaux de l'une des Parties, à cause de la véhémence de la Tempête ou de la poursuite des ennemis, y deussent entrer, Et quand ils seront arrivés sous le Canon, qu'ils y seront en seureté, Et que les Gouverneurs des Ports ne permettront pas que les Pirates poursuivent les Vaisseaux Marchands, avant que vingt-quatre heures soient passées.

3. Si quelques Vaisseaux de l'une ou l'autre des Parties, auroient par nécessité été contraints de se retirer dans quelques Ports, comme il a été dit en l'Article second, la Garnison des Ports tâchera de les défendre; Et si en semblable cas, ils fussent pris par les ennemis, la restitution n'en pourra être demandée à aucune des Parties contractantes.

4. Les Vaisseaux Pirates armés dans les Provin-

ces Algerienes, sortans en Mer, & rencontrans des Vaisseaux portans Pavillon Allemand de quelque Pais qu'ils soient, munis de Passeports, signés des Gouverneurs desdits Pais, de façon cependant que les Cachets soient pareils aux Passeports, Cachets & Pavillons qui seront envoyés par le Consul à nommer dans ces Contrées, ils les laisseront en toute liberté continuer leur voyage, sans les arrêter ni leur donner aucun empêchement, mais leur donneront tout le secours & les provisions dont ils pourront avoir besoin, observant d'envoyer seulement deux hommes dans la Chaloupe, outre le nombre des Rammeurs necessaires pour la conduire, afin de reconnoître & visiter le Vaisseau, & examiner lesdits Passeports; & les ordres seront donnez à ce qu'il n'y ait que deux hommes qui pourront sortir de la Chaloupe & entrer dans le Vaisseau, à moins que le Commandant n'en donne la permission à plusieurs.

Les Vaisseaux des Capitaines prendront aussi les Passeports du Consul Resident à Alger, à la veüe desquels on les laissera partir, & seront assurez que tout traitement favorable leur sera accordé. Ces Passeports ne se donneront point à des Etrangers.

5. Si quelques Vaisseaux Ennemis des Allemands, menotent quelques Sujets d'Allemagne Captifs aux Ports d'Algèr, ils ne les mettront point à terre; mais s'ils les débarquoient, ils seront mis en liberté.

6. Les Sujets Allemands Voyageurs, qui seront trouvés sur un Vaisseau portant Pavillon étranger, de même que les Sujets Voyageurs d'une autre Nation trouvés sur un Vaisseau Allemand, quoiqu'il y eut Guerre entr'eux, ne seront point faits Esclaves, & leurs effets leur seront restitués; la même chose se pratiquera en pareil cas, à l'égard des Algeriens.

7. Il ne sera donné aucun secours ni protection

aux Vaisseaux ennemis, & qui sont en Guerre avec les Sujets d'Allemagne. On ne permettra pas qu'à l'instigation de leurs ennemis, l'on équipe contr'eux; & les ordres seront envoyés aux Ports soumis au Senat d'Alger, à ce que les ennemis des Allemands, tels qu'ils puissent être, n'équipent des Vaisseaux par le commandement ou sous le Pavillon des Gouverneurs des autres Provinces; pareillement ceux qui sont en Guerre avec les Allemands, n'équiperont aucun Vaisseau dans les Ports Algeriens pour courir sur eux, & il ne sera permis aussi aux ennemis des Algeriens d'équiper dans les Ports d'Allemagne pour agir contr'eux.

Les six autres Articles pour le mois prochain.

III. Le 30. Novembre fête de St. André, Patron de l'Ordre de la *Toison d'or*, l'Empereur revêtu de l'habit de ceremonie, tint Chapelle au Palais, & assista au service divin, accompagné du Nonce du Pape, & de tous les Chevaliers dudit Ordre. S. M. I. dina ensuite en public sous un magnifique Dais, & il y eut concert d'instrumens pendant le Repas. Il y avoit deux Tables pour les Chevaliers, aux deux côtez de celle de S. M. Une autre plus bas pour le Secretaire, le Roi d'Armes, & les autres Officiers de l'Ordre; & ce jour-là S. A. S. le Prince Eugene de *Savoie*, qu'une indisposition avoit obligé de garder la Chambre, sortit pour la premiere fois à l'occasion de cette fête, qui fut celebrée à la Cour avec une magnificence toute extraordinaire. La maladie de l'Imperatrice a augmenté jusqu'à un point, qu'on a crû la vie de S. M. en danger: ce n'étoit au commencement qu'une simple érésipele au bras, mais qui s'étant dans la suite étendue presque par tout le corps, a toujours été accompagnée d'une fièvre assez

assez violente. Le 1. Decembre le Prince Hereditaire de *Lorraine* eut quelques indices de petite verolle, & le 3. elle commença à sortir fort heureusement. Cet accident ne parut accompagné d'aucun symptôme fâcheux ; & l'Empereur a recommandé à ses Medecins d'en avoir un soin tout particulier, par l'interêt que prend S. M. I. à la santé & à la conservation de ce jeune Prince. Le Nonce Paulucci est arrivé ici, allant en *Pologne*, & étant chargé de faire à la Cour Imperiale quelques propositions, par raport à la situation presente des affaires. Le Comte de Lamberg est parti pour son Ambassade de *Rome* ; & Mr. Cornarø, Ambassadeur de *Venise*, n'attend, pour retourner en *Italie*, que l'arrivée du nouveau Ministre qui vient le relever. L'Aga Turc qui réside ici, a fait quelques remontrances à la Cour, au sujet du Bacha qui s'est réfugié à *Trieste*, & dont nous fîmes mention le mois dernier, demandant qu'il lui soit remis, pour être renvoyé en *Turquie* ; mais on lui a répondu qu'on avoit dépêché là-dessus un Courier à *Constantinople*, dont on attendoit le retour ; & comme S. M. I. paroît fort disposée à lui accorder sa protection, on a insinué à ce Ministre, que puisque la *Porte* accordoit la sienne au Prince Ragorski, il ne devoit pas trouver étrange que l'Empereur en usât de même envers ce Bacha.

IV. On reçut le 4. la nouvelle que le Pape, dans le Consistoire qui se tint le 24. Novembre dernier, avoit élevé au Cardinalat le Comte de Colonitz, Archevêque de cette Ville de *Vienne*, & le Comte de Sinzendorff, Evêque de *Favaria*. Le Venerable a été exposé dans la Chapelle du Palais Imperial, & l'Empereur a regulierement assisté, & avec beaucoup de devotion, aux Prietes de 40. heures qui avoient été établies. L'Imperatrice

ratrice ne se trouva pas bien le 5. ; & le 6. la petite verole étoit tout-à-fait sortie & à souhait au Prince Héreditaire de *Lorraine*. L'Empereur lui avoit rendu deux visites pendant cette semaine, & il ne s'est passé aucun jour pendant la maladie de S. A. S., que l'Envoyé de *Lorraine* n'ait dépêché un Exprés à la Cour, pour l'informer de l'état de la santé de ce jeune Prince. Le Comte de *Wratilaw* est sur son départ pour *Petersbourg*, & S. Ex. a obtenu un Decret Imperial qui lui a assigné 17. mille florins pour ses Equipages, 20. mille pour les frais de son voyage, & 30. mille par an, pendant tout le tems de son Ambassade à la Cour de *Russie*. Le Comte de *Nostiz*, Conseiller Aulique de l'Empire, va relever à *Stockholm*, le Comte de *Freytach*, qui passe à la Cour de *Dannemarc*, avec le même caractère de Ministre Imperial. Le Comte de *Schtotembach*, nouvel Evêque de *Laubach*, a eu l'honneur de remercier l'Empereur de lui avoir conféré cet Evêché. Le Duc Antoine Ulric de *Saxe Menningen* a été élevé, en vertu d'un Decret Imperial, à la Dignité de Prince de l'Empire, tant pour lui, que pour ses enfans nés & à naître, avec tous les honneurs & prérogatives qui y sont attachés, & défenses sont faites aux susdits Héritiers de se mésallier à l'avenir, sous peine d'être privés des avantages accordés par ce Decret. A quoi la Maison Electorale de *Saxe*, & les Branches qui en dépendent, forment de grandes oppositions, seulement pour ce qui regarde la Princesse son Epouse & ses Enfans. On prépare ici deux magnifiques Carosses, dont S. M. a résolu de faire présent au Czar.

V. Les affaires sont encore dans un état d'incertitude très-difficile à développer. Tout dépend de la déclaration de la Cour d'*Espagne*, & on est toujours

toujours attendant la resolution qu'elle prendra par raport à la signature & à l'exécution des Articles préliminaires, à quoi tient son accommodement avec la *Grande-Bretagne*. Il paroît par la droiture & la sincerité des démarches de cette Cour, qu'elle voudroit voir les differends entre ces deux Couronnes terminés, & toute son attention semble se porter à en menager les moyens. L'Empereur a réitéré ses ordres au Comte de Kônigseck, son Ambassadeur à *Madrid*, de presser cette Cour de s'expliquer, & de ne plus differer par ses délais l'ouverture du Congrès; & le Prince Eugene de *Savoie* a, dit-on, fort à cœur le rétablissement de la bonne harmonie entre l'*Espagne* & l'*Angleterre*; puisque la pacification generale de l'*Europe* en dépend. Le Ministre Anglois, qui se tient toujours ici *incognito*, continuë ses conferences secretes avec S. A. S. Mr. Hamel Bruyninx, Ministre de L. H. P. les Etats Generaux, en a de frequentes avec le Duc de Bournonville, Ambassadeur Extraordinaire d'*Espagne*, & on fit partir dernièrement un Courier pour la *Haye* avec des dépêches que l'on dit être très-importantes. On voit beaucoup de mouvemens, & toutes les Puissances qui sont entrées dans le projet d'un Congrès, bien disposées pour la Paix; mais rien ne se décide, & on ne peut rien dire de positif sur la situation presente des affaires, dont il faut attendre le dénouement, pour pouvoir en juger. L'Empereur vient encore de donner de nouveaux ordres, pour completer ses Troupes sur le pied de la dernière augmentation; & la Commission Imperiale de Guerre, s'est chargée de fournir les montures aux Regimens qui sont en *Italie* & en *Sicile*. S. M. a confirmé pour 3. ans le Comte de Daun dans le Gouvernement General du *Milanez*. Le 10. l'Imperatri-

peratrice se portoit beaucoup mieux ; & les Médecins croyoient hors de danger le Prince Héritaire de *Lorraine*, dont la petite verolle commençoit à secher.

VI. Quoique la Ville d'*Alger* ait conclu un Traité avec la Cour Imperiale, à l'exemple de celles de *Tunis* & de *Tripoli*, elle a pourtant refusé jusqu'à présent de recevoir un Consul ; & c'est en partie pour engager la *Porte* à y taire consentir cette Regence, qu'on dépêcha dernièrement un Exprés à *Constantinople*. On a reçu la confirmation de la Paix concludé entre le Grand Seigneur, & le Sultan Elchereff ; que ce Traité étoit fort avantageux à Sa Hauteffe, qui de toutes ses conquêtes en *Perse*, ne cede à Elchereff qu'*Ardebil*, qui doit servir de Barriere entre la *Turquie* & la *Perse*, & qu'elle conserve *Tauris* avec toute la *Georgie*, & les autres Pays conquis par les Turcs. Depuis qu'on a reçu cette nouvelle, il s'est tenu ici de frequens Conseils de Cabinet ; & comme la *Russie* n'est pas comprise dans ce Traité, on n'est pas sans apprehension que la *Porte* ne s'en prévale, pour entreprendre quelque chose de ce côté-là ; c'est pour cela qu'on a pressé le départ du Comte de *Wratilaw* pour *Petersbourg*. On parle du Traité entre l'Empereur & le Roi de *Sardaigne*, comme d'une chose certaine ; & le Marquis de *Broglia*, Ministre de ce Prince en cette Cour, est parti pour aller à *Turin* recevoir là-dessus ses dernieres instructions, & mettre la dernière main à cette negociation, qui a été si heureusement conduite par le Comte de *Harrach*.

VII. On va, dit on, construire un nouveau Palais à *Vienne*, sur le même terrain où celui d'aujourd'hui est situé, & dont l'Empereur a déjà agréé le plan. On doit employer 4. ans à la perfection.

fectionner, & la Cour fera pendant ce tems-là son séjour à la *Favorite*. Le feu Comte Ferunî Archevêque de *Gran*, ayant fondé à *Pest* un Hôpital pour les Soldats malades, l'Empereur a résolu de faire un Hôtel des *Invalides* pour y loger 5. à 6. mille hommes; & S. M. a ordonné de chercher les fonds nécessaires pour cet établissement. L'Imperatrice étoit le 15. hors de danger; & le 16. les Capucins de cette Ville chanterent dans leur Eglise le *Te Deum*, en actions de grâces de la convalescence de S. M. Le 13. le Comte de Breuiner, premier Page du Prince Hereditaire de *Lorraine*, partit en poste, chargé d'une Lettre écrite de la propre main de l'Empereur, pour aller porter à la Cour de S. A. R. le Duc son Pere, la nouvelle du rétablissement de la santé de ce jeune Prince, qui se trouvoit parfaitement guéri de sa dernière maladie. Le nouveau Cardinal de Sinzendorff, Evêque de *Favarin*, est arrivé ici, & eut le 16. une Audience particuliere de l'Empereur, dans laquelle S. Em. remercia S. M. en termes très-respectueux, de lui avoir procuré par sa nomination le Chapeau de Cardinal. Le Comte Maximilien de Wratislaw, Chambellan du Prince Hereditaire de *Lorraine*, & frere de l'Ambassadeur à la Cour de *Russie*, a été fait Capitaine de la Province de *Teschén* en *Silésie*. La Duchesse de Blankenbourg, mere de l'Imperatrice, viendra, à ce que l'on assure, passer ici une partie de l'Hiver.

VIII. Le 20. & le 23. l'Empereur tint Conseil d'Etat. Le General Comte de Seckendorff est revenu de la Cour de *Prusse*; mais on ne dit rien de fort précis du succès de ses negociations, par rapport à l'affaire de la succession de *Bergues* & de *Quilliers*. Le Comte de Königseck demande toujours d'être appelé de son Ambassade de *Madrid*,

à cause de sa mauvaise santé : on ne sçait pas encore par qui ce Seigneur sera remplacé ; & tout ce qu'on a dit jusqu'ici de la Viceroyauté de Naples de la nomination aux autres Charges vacantes, de même que des Ministres qui doivent remplir les Ambassades d'Espagne, de France, & d'Angleterre, n'est pas plus certain ; quoique plusieurs Sujets ayent déjà été proposés, & que les nouvelles publiques en ayent souvent fait mention. Le Marquis de Broglio, Ministre du Roi de Sardaigne, est revenu de Turin ; & on travaille au Traité à conclure entre cette Cour & le Roi son maître. Le Baron de Benterieder est parti pour se rendre à Bruxelles & de là à Paris, en qualité de troisième Plenipotentiaire de S. M., étant chargé de travailler avec les Ministres de France & de Hollande, à aplanir les difficultez, & à préparer les matieres pour le prochain Cougrés. Le Comte de Callemberg a été reçu par l'Empereur au noimbre de ses Gentilshommes de la Clef d'or, & a prêté en cette qualité le serment entre les mains de S. M. Le Lieutenant Colonel Baron de Caley a été fait commandant de Rhinsfelds au Pays de Hesse, en la place du feu Baron de Neuhoff: le Baron Ignace de Waldorff, a été élevé à la Dignité de Comte ; & le Comte de Waldstein, Chambellan de l'Empereur, & Baillif de Prague, a été fait Grand Maître de la Princesse Electorale de Saxe. Le Comte de Herberstein, Baron de Neuberg & Gueterhaagen &c. Grand Chambellan, & Grand Ecuyer Hereditaire en Carinthie, Chevalier de la Toison d'or, Conseiller d'Etat Intime & actuel, General Velt-Maréchal des Armées de l'Empereur, qui vient de mourir, laisse encore vaquer par son décès, les Charges de Vice-President du Conseil de guerre de Gouverneur de Paradin sur la Drave ; de Capitaine des Archers de la Garde de S. M., &

un Regiment d'Infanterie. C'est le Comte de Kvenhuller son neveu, qui est son Héritier universel.

IX. L'Imperatrice étant parfaitement rétablie de sa dernière maladie, dîna pour la première fois en public le lendemain de Noël; mais S. M., de même que le Prince Héritaire de *Lorraine*, gardent encore la Chambre, à cause du mauvais tems. Le Duc de Richelieu, Ambassadeur de *France*, a ordre de rester ici, & dépêcha dernièrement un Exprés à la Cour, ensuite d'un entretien qu'il avoit eu avec le Lord Warthon, Seigneur Anglois qui est à *Vienne* depuis quelques semaines. L'Aga Turc qui réside ici, a remis au Prince Eugene une Lettre du Grand Vizir, par laquelle ce Ministre lui fait part du dernier Traité de Paix conclu entre le *Grand Seigneur* & le Sultan *Ejchereff*, & donne en même tems à S. A. S. des assurances positives de bonnes intentions de Sa Hauteffe à observer religieusement avec S. M. Imp. & ses Alliez, le dernier Traité conclu à *Passarowitz*. Cependant comme on soupçonne qu'il y a une convention secrète entre ces deux Princes, pour conquérir les Provinces dont les Russiens se sont emparés sur la *Mer Caspienne*: cela cause quelque inquiétude à cette Cour, qui se verroit par là obligée d'armer, pour les intérêts d'une Puissance avec laquelle elle est entrée en Alliance. Mais, en ce cas, S. M. Imp. a, dit-on, résolu d'interposer sa médiation, pour détourner la *Porte* de contribuer à ce projet. Le 27. il arriva de *Madrid* un Courier du Cabinet de l'Empereur, avec la nouvelle que l'accommodement entre l'*Espagne* & la *Grande Bretagne* étoit conclu, mais comme elle n'ajoute rien aux bruits qui se sont déjà répandus à ce sujet, & que les Cours intéressées gardent là-dessus un profond silence,

il est de la prudence d'attendre que cette importante nouvelle soit mieux confirmée, & par quelque chose de plus réel.

Les autres Cours d'Allemagne ne fournissent ce mois-ci rien de fort intéressant.

ARTICLE VI.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en POLOGNE & dans les Païs du NORD, depuis le mois dernier.

I. **C**ourlande. On trouve dans le Journal précédent page 64. le commencement d'un Memoire curieux, touchant l'indépendance du Duché de Courlande, dont voici la suite.

... Nonobstant cette espece de Souveraineté de la Courlande, la Pologne ne laisse pas de prétendre réunir aujourd'hui ce Duché à la Couronne, quoique jamais elle n'ait voulu admettre les Ducs comme membres de la Republique, & elle veut partager ce Duché en Palatinats. C'est ainsi que la Mazovie, qui étoit un Duché au moins aussi puissant que celui de Courlande, puisque les Ducs de Prusse, de Courlande & de Mazovie étoient 3. Souverains égaux relevans de la Couronne; c'est ainsi, dis-je, que la Mazovie a perdu sa liberté & ses droits, & que ce Duché, dont les Maîtres n'ont souvent pas reconnu les Rois de Pologne, & où l'on comptoit 40. mille Gentilshommes, n'est plus connu que sous les noms de 3. Palatinats que l'on en a faits.

La réunion de la Courlande & sa division en Palatinats ayant été agitées depuis quelques années dans les Diettes de Varsovie & de Grodno, les

Etats

Etats de ce Duché en craignirent les suites, qui ne peuvent qu'être fatales à leur Religion, puisque selon toutes les apparences, ces Palatinats ne seroient jamais conferez à des Courlandois, mais à des Polonois ou à des Lithuaniens Catholiques Romains. Ils resolurent donc de prévenir la resolution qu'on pourroit prendre à cet égard, & en vertu des droits qu'ils prétendent avoir d'élire leurs Ducs, comme autrefois, ils procederent à l'Electio*n* éventuelle d'un Duc pour succeder à Ferdinand. Leur choix tomba sur le Comte Maurice de Saxe, Fils Naturel du Roi Auguste, & ils se determinerent en sa faveur, tant à cause de son merite, ce Prince étant un des plus accomplis qu'on puisse trouver, que pour faire connoître à la Republique qu'ils ne cherchoient pas à se soustraire de sa protection; puis qu'il étoit apparent que le Fils du Roi n'iroit pas contre les interêts de son Pere. Ils crurent par cet expedient applanir toutes les difficultez, prévenir les plaintes, & conserver leurs droits, leur liberté & leur Religion; mais cet expedient n'a pas été du goût des Polonois, qui les traitent avec autant de severité que s'ils eussent choisi un Prince qui eût été sous la protection de la Russie. Les Courlandois auroient pu le faire, puisque le Duc de Holstein & le Prince de Menzikoff s'étoient mis sur les rangs, assurez qu'ils étoient de la puissante protection de l'Imperatrice. Le Duc même sembla ceder au Prince de Menzikoff, qui n'oublia rien pour acquerir cette Souveraineté.

La Cour de Russie attentive à ce qui se passoit en Courlande, envoya à Mittau le Prince Dolgoruki, lequel ayant fait assembler la Regence, lui representa que l'Imperatrice ne consentoit point à l'Electio*n* faite, qu'elle étoit fort mécontente de ce qu'ils vouloient ainsi se soustraire à sa protection: que s'ils

faisoient tomber le choix sur le Duc de Holstein ou sur le Prince de Menzikoff, elle le soutiendrait, & qu'ils avoient à craindre des malheurs infinis, s'ils refusoient de satisfaire S. M. Imp.

Les Courlandois repondirent qu'ils avoient toujours recherché avec empressement la bienveillance de la Cour de Russie, mais qu'ils ne reconnoissoient d'autre protection que celle du Roi & de la Republique, & n'en pouvoient reconnoître d'autre, qu'ayans le droit de libre Election, ils ne pouvoient, sans y renoncer, se soumettre à un Prince qu'on vouloit les forcer de recevoir &c.

La Duchesse Doïairiere de Courlande, qui esperoit que l'Election du Comte Maurice faciliteroit son mariage avec ce Prince, le plus agréable & le plus poli de la Cour de Saxe, contribua beaucoup à ce choix. Elle se rendit aussi-tôt à Petersbourg, pour engager l'Imperatrice à le proteger & à porter le Prince de Menzikoff à se desister. Elle réussit assez bien dans cette negociation, puisque le Prince de Menzikoff s'en tint aux menaces, & que les Etats de Courlande furent assurez, par la Duchesse Doïairiere qui revint bientôt, de toute la protection des Russiens.

En effet la Diette de Pologne s'étant rassemblée à Grodno, on y cita en vain les Ministres du Duché de Courlande, en vain on s'y emporta contre eux & contre le Comte Maurice; personne n'y parut; ainsi la Diette fut très libre de condamner des gens qui ne plaidoient pas leur cause. Le Comte Maurice & les Etats de Courlande y furent traités avec une hauteur & un mépris que l'on ne peut exprimer. On obligea le Roi à écrire 2. fois à ce Prince pour l'engager à se desister de son Election, & à en remettre l'Acte entre les mains de S. M. mais ce fut inutilement. Ce Prince ne repondit au-

des Princes &c. Fevrier 1728. 141
tre chose, sinon, qu'il se croyoit obligé d'obéir à S. M. comme à son Seigneur, mais qu'en ce qui concernoit son honneur, il se statoit que S. M. auroit la bonté de le lui conserver. Cette sage reponse irrita les Nonces: il y en eut qui proposerent de traiter le Comte de Saxe en ennemi de la Patrie. On le mit au Ban pour n'avoir pas raporté l'Acte de son Election, & l'on forma le Projet où l'on en est aujourd'hui de diviser la Courlande en Palatinats.

Les Députés des Villes d'une partie de ce Duché ont déjà prêté le serment de fidelité au Roi & à la Republique, entre les mains des Commissaires, qui sont toujours assemblés à *Mittau*; mais le projet concernant la nouvelle Regence de *Courlande*, après la mort du Duc *Ferdinand*, n'est pas encore agréé par les Etats, pui s'opposent fortement à certains Articles qui y sont contenus: ce qui a obligé la Commission de prolonger ses séances de quelques mois, afin de leur donner le tems de se déterminer. Les Dragons de la Couronne ont été relevés par les Troupes de *Lithuanie*, & les Russiens tiennent toujours un Corps en ce Pays. Les Generaux *Lesly* & *Bibikoff*, qui le commandent, ont encore renouvelé par écrit & de vive voix, leurs protestations de la part de leur Maître, portans, que ni S. M. Cz., ni l'Empereur, ni le Roi de *Prusse*, ne consentiroient jamais que la *Courlande* fût incorporée à la Couronne de *Pologne*, après le décès du Duc *Ferdinand*, & que le cas arrivant ce Duché devoit être mis sous le Gouvernement d'un Prince Allemand. Cependant la Commission va toujours son train, & s'exécute, nonobstant ces oppositions. Les Grands Officiers de ce Duché ont été changés & remplacés par d'autres, qui ont signé le nouveau
plan

plan de Regence qui a été dressé ; mais on ne sçait comme la Cour de *Russie* s'accommodera de cet arrangement. Dans ce nouveau projet il est, dit-on, entr'autres stipulé ,, que ceux de la Religion reformée ne seront jamais admis à aucune Charge ; que Mr. Recki, Grand Baillif, qui est de cette Religion, sera sommé ou d'abandonner sa Charge, ou de se faire Catholique Romain, ou Lutherien ; que la Commission sera limitée jusqu'au mois de Mai ; & qu'on laissera pendant ce tems 500. hommes en garnison à *Mittau*, pour tenir en bride ceux qui sont encore portés pour le Comte Maurice de *Saxe*.

Sur le pied que sont actuellement les choses dans ce Duché, il ne reste plus d'esperance à ce Prince, qui se tient, dit-on, *incognito* à *Breslaw* ; & c'est à present le Prince de *Hesse Hombourg*, qui se flatte de succeder à ce Duché, après la mort du Duc *Ferdinand*, par la protection & les secours de la *Russie*. On apprend que la contagion regne à *Fussi*, sur les Frontieres de *Valachie*, & qu'il y mouroit tous les jours plus de 500. personnes, & que 3000. Juifs avoient embrassé la Religion Chrétienne dans l'*Ukraine*, avec toutes leurs Familles.

II. *Suede*. Les ordres sont donnés de construire encore huit nouveaux Vaisseaux de guerre. Les Troupes en *Finlande* sont toutes complectes ; & les Fortifications de *Fredericsham*, perfectionnées, par les soins du Baron de *Stackelberg*. Le 24. Decembre le Roi reçut des dépêches du Baron de *Spaar*, son Ambassadeur à la Cour Britannique, & S. M. les alla d'abord communiquer au Senat : elles contiennent, dit-on, que le Ministère Anglois avoit fait sçavoir à S. Ex., par ordre du Roi, qu'il avoit

avoit reçu avis que le Roi d'*Espagne* consentoit de ratifier les Articles préliminaires, mais à des conditions, qui bien loin de satisfaire les Alliez d'*Hannover*, devoient leur donner lieu de se tenir plus que jamais sur leurs gardes; particulièrement la *Suede*, qui sous les apparences de ces bonnes nouvelles, pourroit se relâcher de ses engagements. Que quant à l'*Angleterre*, elle étoit toujours dans la résolution d'agir de concert avec les Alliez.

III. *Dannemarc*. Les Bâtimens Marchands Suedois destinés pour aller commercer en *Espagne*, sont venus joindre ceux de cette Nation dans le *Sund*, & firent dernièrement voile avec un vent favorable, sous le convoi de deux *Fregates*, l'une Suedoise & l'autre Danoise. Une partie des Troupes qui étoient en *Futlande*, ont reçu ordre de marcher dans le Comté de *Rantzau*, sur le bruit qui s'est repandu, que l'Empereur y devoit envoyer quelques Regimens, pour prendre possession de ce Comté, comme Fief de l'*Empire*. Le Commerce avec la Ville de *Lubec* est très-rigoureusement défendu, par une nouvelle Ordonnance du Roi; & on en a publié une autre touchant les Officiers de mer que S. M. veut entretenir sur pied en tems de paix; sçavoir, un ou deux Amiraux, 3. Vice-Amiraux, 3. Contr'Amiraux, 3. Commandeurs, 9. Capitaines Commandeurs, 18. Capitaines, 12. Capitaines Lieutenans, 18. Lieutenans en premier, & 3. Lieutenans en second: les Officiers congédiés tireront pension, jusqu'à ce qu'ils soient remplacés. Les Cadets de marine sont réduits à 40. On augmente la Flotte de S. M. de six Vaisseaux de guerre de 50. à 60. pieces de Canons.

IV. *Petersbourg*. La Faix conclüë entre la *Porto*
&

& le Sultan *Eschereff*, cause ici beaucoup d'ombres, & on se prépare à faire passer en *Perse* des forces suffisantes, pour conserver les conquêtes qu'on a fait depuis quelques années sur la Mer *Caspienne*. Le Duc de Liria, Ambassadeur d'*Espagne*, est arrivé ici, & S. Ex. a, dit-on, ordre de ratifier l'accession du Traité de *Vienne* entre cette Cour & celle de *Madrid*. Le Czar a fait notifier aux Ministres Etrangers, qu'il lui seroit très-agréable qu'ils se disposassent à le suivre à *Moscow*. Cependant le départ de la Cour n'est pas encore fixé, non plus que le jour du Couronnement de S. M., qui doit se faire en cette Ville. Le Prince de Menzikoff, qui est relegué en *Siberie*, y est arrivé avec deux Domestiques seulement, & a été enfermé dans le Château de *Tanzich*, situé à 20. milles de *Tobeski* Capitale de *Siberie*, où il est détenu fort étroitement. Le General Jagozinski est nommé pour aller en Ambassade à la Cour de *Vienne*, d'où le Comte de *Wratistaw* est attendu.

A R T I C L E V I I I .

Qui contient ce qui s'est passé de plus considérable en ANGLETERRE, en HOLLANDE, & aux PAYS-BAS, depuis le mois dernier.

I. **L**ondres. Le Parlement qui s'assembla le 9. Decembre, fut encore prorogé jusqu'au 22. Janvier. Le Roi donne toute son attention au reglement de l'Etat Civil & Militaire : la plûpart des Officiers qui remplissoient les principales Charges du Royaume, ont été confirmés par des nouvelles Commissions que S. M. leur a fait expédier, & celles qui étoient vacantes, n'ont été données qu'à des Sujets dignes de les remplir, & affectionnés au Gouvernement. *Mt. Guillaume*

Stan-

des Princes &c. Fevrier 1728. 145

Stanhope, Vice-Chambellan de S. M., & ci devant son Ambassadeur à la Cour de *Madrid*, a été déclaré premier Plenipotentiaire au Congrès de *Cambrai*. Mr. Edouard Finck, qui étoit Envoyé de S. M. à *Varsovie*, est revenu ici par la *Hollande*, & va à la Cour de *Portugal*, remplacer le Brigadier Dormer, qui est rapellé. Le Contr'Amiral Morris, qui étoit parti le 11. des *Dunes*, pour se rendre à *Spithead*, où il doit recevoir ses ordres, y revint le 13., attendant un vent favorable pour remettre en mer. L'Escadre qu'il commande est composée du *Medway*, Vaisseau de guerre de 60. pieces de Canon; de l'*Anglesea*, de 50.; du *Mary-Galley*, & de la *Perle*, de 42.; du *Chatham* & du *Plymouth*, & doit être renforcée à *Spithead* de plusieurs autres Vaisseaux qui y sont déjà arrivés. On la croit destinée à aller croiser sur les Côtes de *Biscaye*; mais avec plus de vraisemblance, pour passer en *Amerique*. On a préparé à la *Tour* un nouveau train d'Artillerie pour *Gibraltar*; & il y a 200. hommes de recrues prêts à s'embarquer, pour aller renforcer la Garnison de cette Place. On équipe quelques Vaisseaux de guerre, pour être envoyés sur les Côtes de *Virginie*, afin de conserver le Commerce de ce Pays contre les entreprises des Espagnols.

II. Quelqu'attentif que l'on soit ici à l'accommodement qui se negocie entre cette Cour & celle de *Madrid*, on n'y paroît pas mieux instruit qu'ailleurs de ce qui se passe. On remarque seulement que les conditions jusqu'ici proposées par l'*Espagne*, ne repondent pas à l'attente de la *Grande-Bretagne*, & qu'il faut que cette Couronne en fasse de plus convenables, pour être acceptées. Le Courrier qui apporta le 18. les dernieres propositions de S. M. Cath., fit croire aussi-tôt que cette affaire

étoit concluë : les fonds haussèrent considerablement, & on en témoigna par tout une joye inexprimable. Mais on fut bientôt desabusé, dès que l'on vit ce même Exprés renvoyé à Mr. Valpole, Ambassadeur de S. M. à *Paris*, sans que la Cour s'expliquât, & rendit publique une nouvelle si interessante pour toute l'*Europe* en general ; & en particulier, pour la sûreté du Commerce de l'*Angleterre*. Le Roi par sa réponse, donne, dit-on, ordre à son Ministre, de declarer au Cardinal de Fleury, que S. M. Brit. ne pouvoit pas accepter cet accommodement, par raport à l'Article concernant le Vaisseau le *Prince-Frederic*, & qu'Elle s'attendoit que le Roi d'*Espagne*, en ratifiant purement & simplement les Articles préliminaires, tels qu'ils ont été proposés, mettroit fin à cette longue negociation. Le 20. la Cour dépêcha encore là-dessus un autre Exprés à Mr. Valpole avec de nouvelles instructions. Depuis cette dernière declaration, les choses sont à peu près aussi peu avancées qu'auparavant : l'*Angleterre* ne dimintie rien de ses Armemens, & semble toujours attendre une décision plus formelle & plus précise. On a reçu avis, que le 17. le Contr'Amiral Morris fit voile des *Dunes* vers l'*Oïest*, avec un vent favorable, & que deux jours après, il arriva heureusement à *Ste. Helene* avec son Escadre, consistant en 6. Vaisseaux de guerre. On apprend aussi que le Lord Carteret, qui a été continué dans la Vice-royauté d'*Irlande*, ayant cassé à son arrivée à *Dublin*, par ordre du Roi, l'ancien Conseil Privé, en avoit nommé en même-tems un autre, composé des mêmes Membres, auxquels il en avoit ajouté 4. nouveaux ; & que le 9. l'ouverture du Parlement de ce Royaume, se fit dans la même Ville avec les ceremonies accoutumées.

III. Le 21., les six mois étant écoulés depuis la mort du feu Roi, on détendit une partie des draps noirs qui étoient dans les Apartemens du Palais de *St. James*, & les Sousbâsemens furent découverts, de même que les Corniches & les Miroirs. Le Roi a nommé les Officiers suivans pour commander ses Flottes, sçavoir, le Vicomte de Torrington, Amiral & Commandant en Chef; le Chevalier Jean Jennings, Amiral de l'Escadre Blanche; le Chevalier Jean Norris, Amiral de l'Escadre bleuë; le Chevalier Charles Wager, Vice-Amiral de la rouge; Mr. François Hozier, Vice-Amiral de la blanche; Mr. Edouïard Hopson, Vice-Amiral de la bleuë; le Chevalier Walton, Contr'Amiral de la rouge; Mr. Salomon Morris, Contr'Amiral de la blanche: & Mr. Robert Hughes, Contr'Amiral de la bleuë. S. M. a aussi nommé le Duc de Queensbury, Vice-Amiral en *Ecosse*. Le Lord Carteret a envoyé au Roi les Adresses des deux Chambres du Parlement d'*Irlande*, dont S. M. a paru très-satisfaite. Le Duc de *Wolfembutel* a renouvelé les anciens Traitez d'amitié & d'union avec S. M. Brit.; mais il n'est question entre ces deux Princes d'aucune Alliance particuliere.

IV. Il fut résolu dans un grand Conseil qui se tint le 2. Janvier dans le Palais de *St. James*, de proroger encore le Parlement jusqu'au 3. du mois de Fevrier prochain, & de faire publier pour cet effet une proclamation. On n'a, dit-on, pris cette resolution que dans l'esperance qu'on aura alors des nouvelles & une reponse positive de la Cour de *Madrid*, afin que dans le Discours que fera S. M. aux deux Chambres, Elle puisse l'informer au juste de l'état où seront les affaires. On assure même que si le Roi d'*Espagne* ne s'explique pas pour ce tems-là, S. M. prorogera encore le Parle-

ment,

ment, jusqu'à ce qu'on soit sûr de la paix ou de la guerre. C'est de l'avis de son Conseil que le Roi a rejeté les dernières propositions, sous lesquelles l'*Espagne* offroit de s'accommoder avec la *Grande-Bretagne*. S. M. a informé les Cours de *France* & de *Madrid* des motifs qui l'ont engagé à ne les pas accepter, qui roulent particulièrement sur l'Article du Vaisseau le *Prince-Frederic*, dont S. M. demande la restitution, & on est fort impatient d'apprendre quel parti prendra sur cela la Cour de *Madrid*. Cependant dans l'incertitude où l'on est du succès de cette affaire, les fonds publics baissent journellement, & on parle de faire équiper dix nouveaux Vaisseaux de guerre, pour augmenter les Armées navales, particulièrement l'Escadre qui est en *Amerique*. On va embarquer quantité de provisions pour les Garnisons de *Gibraltar* & de *Port-Mahon*, & des chaînes pour amarrer les Vaisseaux de guerre de l'Escadre du Vice-Amiral Wager, qui doit passer l'Hiver dans la Baye de cette première place. Le Contr'Amiral Morris a ordre de retenir son Escadre à *Ste. Helene* jusqu'à nouvel ordre; de faire doubler trois de ses Vaisseaux à *Portsmouth*, & trois autres à *Plymouth*, & de prendre des provisions pour 8. mois. Le Roi a déclaré qu'il iroit pendant cet Eté faire un tour dans ses Etats en *Allemagne*, & les principaux Seigneurs qui doivent accompagner S. M. dans ce voyage, sont déjà, dit-on nommés. Mr. Pointz est revenu de son Ambassade de *Suede*, après une périlleuse navigation. On a appris l'arrivée du Chevalier Walton devant la Baye de *Cadix*, avec les six Vaisseaux de guerre qui partirent dernièrement de *Portsmouth* sous son Commandement. Le Vice-Amiral Wager, & le Contr'Amiral Hopson sont rentrés dans la Baye de
Gibral-

des Princes &c. Fevrier 1728. 149

Gibraltar, avec l'Escadre Angloise consistant en 17. Vaisseaux de ligne.

V. *Bruxelles*. La Ser. Archiduchesse entra le 8. Decembre dans sa 48^e. année, & cet anniversaire fut celebré à la Cour par une magnifique fête. Le P. Charles d'Espinosa, Capucin, Evêque de *Tricale*, & Suffragant de l'Archevêque de *Malines*, a été nommé par l'Empereur à l'Evêché d'*Anvers*; & S. A. S. a conféré au Comte de *Barlemont* la Charge de Prévôt de *Mons*, vacante par la mort du Comte son frere. On apprend que le 28. les 5. Vaisseaux appartenans à la Compagnie, revenans l'un de *Bengale*, & les autres de la *Chine*, & dont 4. avoient relâché à la *Corogne*, étoient entrés heureusement dans le Port d'*Ostende*, après avoir essuyé dans le trajet, une tempête qui les avoit séparé, & qui en avoit poussé deux sur les Côtes d'*Angleterre*.

VI. *Hollande*. Le 18. le Conseil d'Etat alla en Corps porter dans l'Assemblée de L. H. P. les Etats Generaux, l'état de Guerre pour l'année prochaine 1728, qui depuis a été envoyé dans toutes les Provinces respectives de cet Etat. Il est arrivé ici un Prince *Tartare*, qui a eu diverses conferences avec Mr. le Président de l'Assemblée. Le Baron d'Ysselmuyden est revenu des différentes Cours d'*Allemagne*, où il étoit allé en qualité d'Envoyé extraordinaire de L. H. P.; & le Baron de *Kepel*, qui retourne avec le même caractère à la Cour de *Prusse*, a déjà reçu ses dernières instructions.

ARTICLE VIII.

Contenant les Naissances, Mariages & Morts.

I. **N** *Naissance*. L'Epouse du Comte Charles d'Ysembourg Meerholtz, née Comtesse de *Solms*, est accouchée d'un fils dans la Residence.

La Duchesse de Crussol est accouchée d'un fils à Paris.

II. *Mariages.* Le Prince Christian Auguste d'Anhalt Dornbourg, General-Major, & Colonel au service du Roi de Prusse, a épousé la Princesse fille du feu Duc Christian-Auguste d'Holstein, Evêque de Lubec.

Dom Azevedo y Cotinho, ci devant Ambassadeur de Portugal à la Cour de France, a épousé à Enghien, la Princesse de Nassaw Siegen, Chanoinesse de Ste. Vaudrice à Mons, & Sœur du Prince Capitaine de la Garde Noble de la S. Archiduchesse Gouvernante des Pais-Bas.

III. *Morts.* Mr. Edoüard Ruffel, Comte d'Oxford, mourut le 7. Decembre à Londres, âgé de 76. ans: il fut un des Seigneurs qui en 1688. quitta le Royaume pour aller en Hollande joindre le Prince Guillaume d'Orange, avec qui il revint en Angleterre.

La Princesse veuve du feu Comte d'Erbach, General au service de L. H. P. est morte à Mielschad.

Messire André Druillet, Evêque de Bayonne est mort dans son Diocèse d'une attaque d'apoplexie.

Le 19. le Comte de Bayencourt, Prévôt de Mons, mourut dans la même Ville:

Le 22. la mort enleva à Paris le Comte de Pontchartrain, Commandeur des Ordres du Roi &c.

Le Comte de Metternich, Ministre de Brandebourg à la Diette de Ratisbonne, mourut dans cette Ville le 27. âgé de 70. ans. après avoir embrassé la Religion Catholique Romaine.

Le 25. jour de Noël, mourut à Vienne en Autriche âgé de 73. ans, le Comte Leopold de Herberstein &c. Voyez l'Article d'Allemagne.

Le Marquis Ditre, Grand Baillif du Brabant Walon, est mort à Bruxelles.